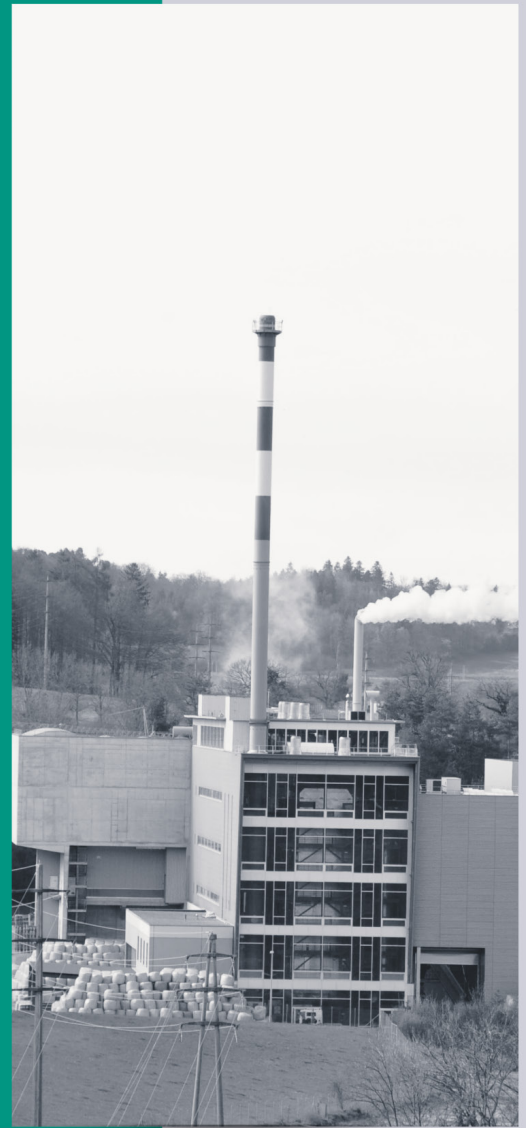


Rapport de gestion

2025

25ème édition



SOMMAIRE

1 ENTREPRISE

5	MOT DU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR
6	CONSEIL D'ADMINISTRATION
6	DIRECTION
8	L'ÉQUIPE QUI FAIT NOTRE SUCCÈS
10	FAIT MARQUANT
12	ORGANIGRAMME ET CHARTE
14	EN QUELQUES CHIFFRES

2 DOMAINES D'ACTIVITÉS

16	TERRITOIRE ET SES CHIFFRES
17	PRINCIPAUX FAITS D'EXPLOITATION - UIOM
18	PRINCIPAUX FAITS D'EXPLOITATION - IBS
19	ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ
22	RÉVISION ANNUELLE - UIOM
23	RÉVISION ANNUELLE - IBS
24	RÉVISION ANNUELLE - PRODUCTION D'ÉNERGIE ET MÂCHEFERS
25	PROJETS CLÉS ET FUTURS
26	POINT DE VUE ET ANECDOTES

3 FINANCES

29	BILAN
30	COMPTE DE RÉSULTAT
31	TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE
32	ÉTAT RÉCAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS
34	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
38	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
40	STATISTIQUES FINANCIÈRES

4 DÉVELOPPEMENT

42	STATISTIQUES ENVIRONNEMENTALES
46	SANTÉ ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL
47	GASTROVERT ©
48	VISITES GUIDÉES
49	STATISTIQUES DES VISITES GUIDÉES
50	NOTRE ACCOMPAGNEMENT, NOTRE SENSIBILISATION
52	STATISTIQUES



1 ENTREPRISE

Cette 24^e année
d'exploitation a, à
tous égards, marqué
un nouveau tournant
résolument orienté vers
l'avenir.

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR



Bien que notre entreprise évolue en permanence, ce qui exige des ajustements continus afin de nous adapter et de rester à la pointe, l'année 2025 a constitué une étape clé, avec de nombreuses transformations au sein de l'entreprise, notamment la mise en œuvre du « nouveau modèle d'affaires » redéfinissant les rapports contractuels avec notre actionnaire Groupe E.

En effet, au 1er janvier, l'ensemble des collaborateurs du site a entamé l'année sous contrat de travail SAIDEF. Dans un esprit de continuité, une commission du personnel a été mise en place. Accompagnée par le syndicat Syna et les représentants de la Direction elle a contribué activement à l'élaboration d'une CCT propre à SAIDEF.

Cette démarche a insufflé une nouvelle dynamique, accueillie favorablement par tous, et favorise l'émergence d'une culture d'entreprise unique renforcée et un nouveau sentiment d'appartenance et d'identification pour l'ensemble du personnel.

Une attention particulière a été accordée à la réorganisation interne, notamment au sein des équipes techniques et de production, afin d'optimiser la répartition des missions et des responsabilités. De nombreux projets, déjà en cours ou prévus, nécessitent une définition claire des priorités et de l'allocation des ressources.

Le vieillissement des installations nous a conduit par ailleurs à renforcer et à prioriser les travaux de maintenance. Dans cette optique, une nouvelle GMAO est en cours de déploiement afin d'automatiser la gestion des besoins de maintenance et d'améliorer le suivi des interventions préventives.

La mission de SAIDEF évolue continuellement afin de répondre aux exigences environnementales. La valorisation et le recyclage des

déchets, en complément de l'incinération, occupent une place de plus en plus importante dans nos activités.

Par ailleurs, la société GastroVert SA a été créée et a depuis lancé le déploiement du système de collecte des déchets de table dans notre périmètre. Ce projet est un succès, surtout apprécié dans les zones urbanisées comme l'ont démontré les projets pilotes.

Le Conseil d'administration a mené une réflexion approfondie pour définir la stratégie 2025–2030, dans le but d'anticiper les besoins futurs de notre outil de production et d'imaginer la nouvelle usine 2.0. Plusieurs actions et études ont découlé de ces travaux, qui se poursuivent activement.

Cette première année sous le nouveau modèle d'affaires laisse entrevoir des résultats financiers dépassant nos attentes budgétaires, nous permettant d'anticiper et de provisionner les investissements nécessaires au développement futur de l'entreprise et du site. Le marché des déchets s'est révélé particulièrement dynamique, les apports ayant largement excédé nos prévisions, ce qui constitue une source de grande satisfaction et renforce notre confiance pour l'avenir.

Quelle grande fierté de constater que notre entreprise peut s'appuyer sur des collaboratrices et collaborateurs pleinement engagés au quotidien, dont le travail assidu assure le bon fonctionnement de notre belle usine, et à qui nous adressons toute notre reconnaissance et nos remerciements.

En conclusion, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers les actionnaires pour leur soutien, ainsi qu'envers les autorités, les partenaires et les clients pour leur précieuse collaboration, leur fidélité et la confiance qu'ils nous témoignent et que nous tenons en très haute estime.

Au nom du Conseil d'administration

Claude Gremion

Président

Laurent Meury

Directeur

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET LA DIRECTION



JACQUES HENCHOZ	Membre représentant les communes de la Broye vaudoise
SABRINE UNTERNÄHRER HUIDEG	Secrétaire
JÉRÔME ROMANENS	Membre représentant Groupe E SA
PETRA SCHLÜCHTER	Membre représentant les communes fribourgeoises
CHRISTOPHE JOERIN	Membre représentant l'Etat de Fribourg
CLAUDE GREMION	Président du Conseil d'administration, Membre indépendant
ETIENNE RUEGG	Membre représentant l'Etat de Vaud
LAURENT MEURY	Directeur
ALAIN SAPIN	Membre représentant Groupe E SA
DOMINIQUE ZAMOFING	Vice-président, Membre représentant la commune siège
DIDIER CASTELLA	Membre représentant l'Etat de Fribourg
ANNE-ÉLISABETH NOBS	Membre représentant les communes fribourgeoises
DAVID FATTEBERT	Membre représentant les communes fribourgeoises

FRANÇOISE GROSSRIEDER	Responsable Finances et Ressources Humaines
DAVID MARTINEZ	Responsable Qualité, Sécurité et Environnement
LAURENT MEURY	Directeur
SABRINE UNTERNÄHRER HUIDEG	Responsable Administration
JEAN-PASCAL MARMY	Responsable Production et Exploitation
JONAS TSCHUDI	Responsable Technique et Maintenance

ACTIONNARIAT

Le capital-actions de CHF 27 mio est divisé en 675'000 actions nominatives d'une valeur de CHF 40 chacune et se répartit comme suit :

38.41 % - Communes de la zone d'apport
(Fribourg, Broye vaudoise)
25.19 % - Groupe E SA

25.19 % - Etat de Fribourg
10.21 % - Etat de Vaud
0.98 % - ARA Sensetal
0.02 % - SAIDEF SA

L'EQUIPE QUI FAIT NOTRE SUCCÈS

Au 31.12.2025, le nombre des collaborateurs était de 61 (y compris 6 guides), soit 52.4 EPT (y c. 2 apprenties).

Pour assurer un niveau optimal de prestations, 11 nouveaux collaborateurs ont rejoint nos équipes en 2025. Les départs enregistrés, y compris départs à la retraite, ont été au nombre de 7.



ADMINISTRATION

ARM PIERRE-ANDRÉ	Responsable Optimisation gestion des déchets
BAERISWYL BOSCHUNG ISABELLE	Guide
BALESTRA VALERY	Comptable
BONZON JANIQUE JENNY	Guide
BOURQUI KARIN	Guide
BRÜLHART CLAUDE-FRANÇOIS	Réceptionniste-peseur
BUCHS THIERRY	Guide
COLAPS TALICIA	Apprentie employée de commerce
FOGLIA NOÉMIE	Spécialiste RH
GLINZ NATHALIE	Collaboratrice pesage et administration
GROSSRIEDER FRANÇOISE	Responsable Finances & RH
KOLLY FÉLIX	Guide
MAGNIN ANOUCK	Apprentie employée de commerce
MARTINEZ DAVID	Responsable Qualité, Sécurité & Environnement
MEURY LAURENT	Directeur
MÜHLEMANN BEE CLARISSE	Guide
RUPPER SONIA	Spécialiste en administration
UNTERNÄHRER HUIDEG SABRINE	Responsable Administration

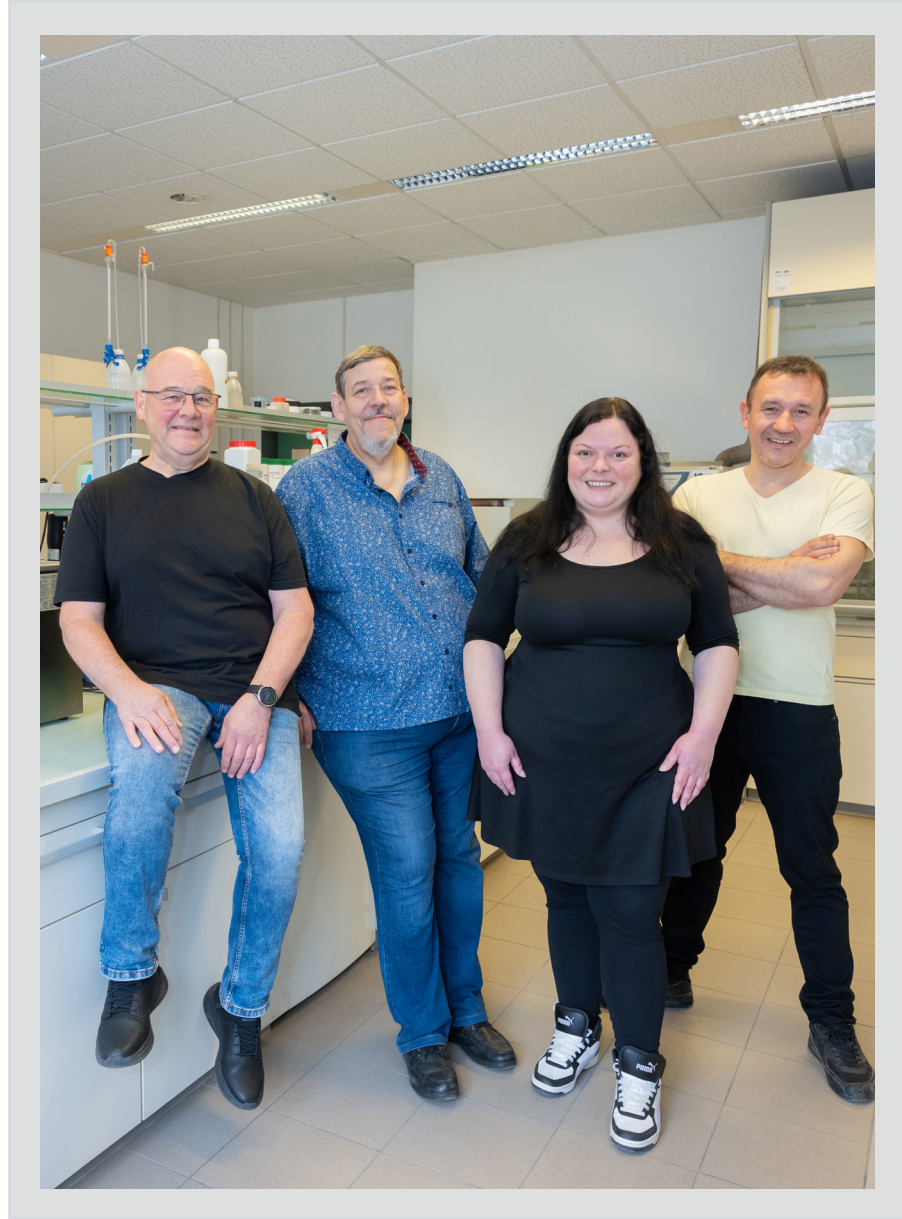
TECHNIQUE ET MAINTENANCE

AUBERSON PIERRE-ALAIN	Mécanicien spécialisé
BECK ESKIL	Automaticien
CARDOSO CARVALHO SYLVAIN	Électricien spécialisé
DA SILVA PHILIPPE	Automaticien
FONTES JAIME	Chef de projets
HORNER LUCIEN	Mécanicien spécialisé
MAIURANO THÉO	Automaticien
MAURON PASCAL	Mécanicien spécialisé
SINGY THIERRY	Mécanicien spécialisé
TINGUELY XAVIER	Coordinateur gestion technique
TSCHUDI JONAS	Responsable Technique & Maintenance

PRODUCTION ET EXPLOITATION

AKTEPE MUAMMER	Agent d'exploitation	GUISOLAN GÉRALD	Grutier
ANGELONI KEVIN	Surveillant	MARMY JEAN-PASCAL	Responsable Production & Exploitation
BONTE LIONEL	Logisticien technique	MEFTAH JORDAN	Opérateur
BOUTCHEBAK AHMED	Opérateur	NEGRI ANTONIO	Surveillant
BRÜLHART MANFRED	Agent d'exploitation	PETIT THOMAS	Opérateur mâchefers
BRÜLHART MARC	Agent d'exploitation	PINTO DE JESUS JOAO	Agent d'exploitation
CHASSOT PHILIPPE	Gestionnaire des résidus / Agent d'exploitation	REIS PEREIRA JOÃO MIGUEL	Opérateur
CITAK ECEVIT	Opérateur mâchefers	REPOND CÉDRIC	Agent d'exploitation
CLERC CYRIL	Agent d'exploitation	RISSE YVES	Opérateur
DA SILVA AMÉRICO	Surveillant	SANDELION GRÉGORY	Opérateur mâchefers
DA SILVA HELDER	Agent d'exploitation	SCHILLING PATRICK	Surveillant
DE VINCENTIIS FABIO	Surveillant	TARACIDO RIVEIRA ALEJANDRO	Opérateur
DESSEMONTET JEAN-BERNARD	Laborantin en chimie	TARDY STEVE	Surveillant
GALLETTI MAXIME	Coordinateur d'exploitation	TERREAUX ROGER	Opérateur
GALLEY NICOLAS	Opérateur	TOMASSINI ANDREA	Surveillant
GONÇALVES ANTONIO	Opérateur mâchefers	VAUDAN JÉRÉMIE	Opérateur

FAIT MARQUANT
COMMISSION DU PERSONNEL



La commission du personnel de SAIDEF (CP-SAIDEF) a tenu sa séance constitutive le 3 février 2025. Elle constitue l'organe de représentation du personnel et joue un rôle central dans le dialogue social au sein de l'entreprise.

Composition

La commission est composée de cinq membres fondateurs, issus du personnel :

- Jean-Bernard Dessemontet, Président
- Marc Brülhart, Secrétaire
- Valery Balestra, Caissière
- Grégory Sandelion, Membre
- Philippe Da Silva, Membre

Dans l'exercice de son mandat, la commission est accompagnée par le syndicat Syna, représenté par :

- Ernesto Suárez, Responsable régional
- Bryan Nidegger, Secrétaire régional

Mission

Conformément à son règlement et aux dispositions de la Loi fédérale sur la participation, la commission du personnel a pour mission principale :

- Servir d'organe légal d'information et de dialogue entre la Direction et le Personnel
- Défendre les intérêts communs du Personnel et de l'entreprise
- Favoriser la compréhension et l'entente mutuelle entre le Personnel et la Direction
- Encourager le sens des responsabilités et l'engagement du Personnel envers l'entreprise
- Contribuer au renforcement de la confiance et de la transparence au sein de l'organisation.

Fonctionnement et activités

Afin d'assurer pleinement son rôle, la commission du personnel entretient un dialogue régulier avec la Direction et veille à maintenir une collaboration constructive.

Dans ce cadre, elle :

- relaie les préoccupations et propositions du personnel
- veille à la bonne application des dispositions de la CCT
- prend position sur les dossiers soumis par la Direction
- informe régulièrement les collaborateurs de ses activités.

Au cours de l'année 2025, la commission du personnel s'est réunie à 16 reprises, dont 8 séances conjointes avec la Direction, représentée par :

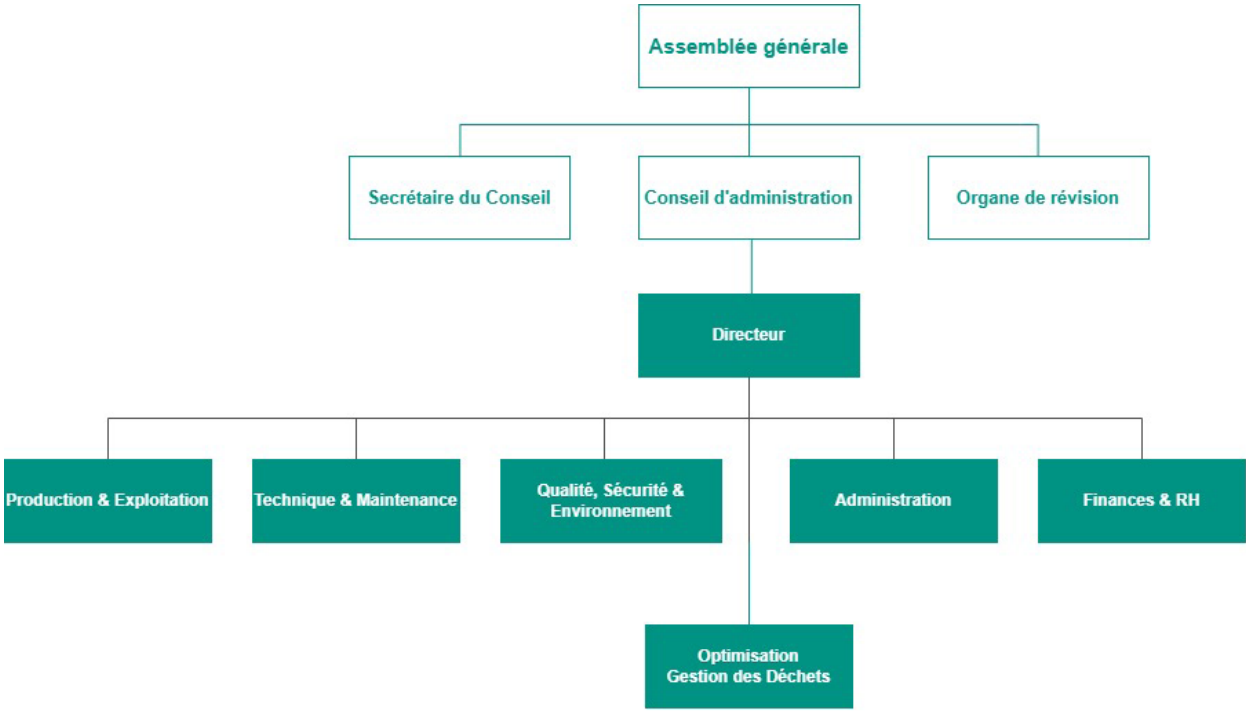
- Laurent Meury, Directeur
- Françoise Grossrieder, Responsable Finances et RH

Une première année marquée par un projet majeur

Cette première année d'activité a été particulièrement soutenue. Les nombreux échanges et séances de travail ont principalement été consacrés à l'élaboration de la Convention collective de travail (CCT) de SAIDEF, un projet structurant pour l'entreprise et ses collaborateurs.

Fruit d'un travail intensif entre la commission du personnel, la Direction et le syndicat Syna, cette CCT a pu être finalisée puis présentée officiellement au personnel lors d'une séance d'information le 17 décembre 2025. Cette démarche marque une étape importante dans le développement du dialogue social au sein de SAIDEF et pose les bases d'un cadre de travail clair, moderne et participatif pour l'ensemble des collaborateurs.

ORGANIGRAMME ET CHARTE



Evolution

Former - Prévoir - S'adapter

Ethique

Se conformer - Respecter

Ouverture et disponibilité

Accueillir - Collaborer - S'intégrer

Economie

Prévoir - Analyser - Choisir

Sécurité

Prévenir - Garantir

Professionalisme

Répondre en spécialiste - Consulter

Efficacité

Valoriser

Ecologie

Encourager au tri

Efficiency

Optimiser

Ergonomie

Veiller - Anticiper

Propreté

Maintenir

EN QUELQUES CHIFFRES

12

femmes



61

collaboratrices et
collaborateurs



49

hommes



2

apprenties
employées de commerce



52.4

équivalent plein temps



5.77 %

absentéisme



6

ancienneté moyenne



46

âge moyen



24

ancienneté
la plus élevée



107

jours de formation



53

collaborateurs formés



2

jours de formation
par collaborateur

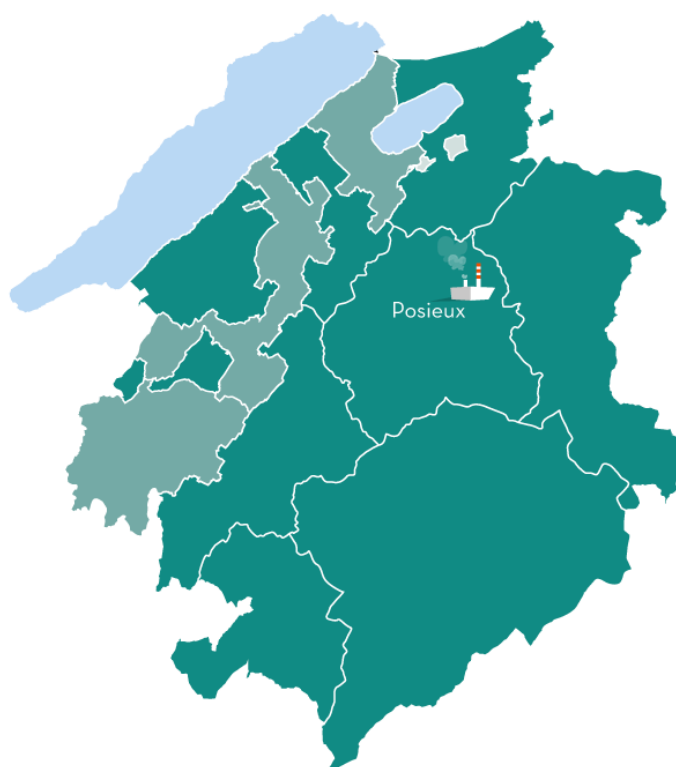




2 DOMAINE D'ACTIVITÉS

TERRITOIRE ET SES CHIFFRES

	COMMUNES	HABITANTS	TONNES DE DÉCHETS MÉNAGERS
FRIBOURG	121	346 674	50 206
VAUD	31	51 011	8 160
BERNE	1	588	38
TOTAUX	153	398 273	58 404



APPORTS TOTAUX

99 711

tonnes de déchets

Stock au 31.12.2025 :
13 826 tonnes



APPORTS

58 404

tonnes
déchets ménagers



41 307

tonnes
déchets industriels et privés

INCINÉRATION UIOM

97 029

tonnes



VALORISATION

754

tonnes
boues d'hydroxyde

465

tonnes
métaux non ferreux



1 803

tonnes
ferraille calcinée

23

tonnes
ferraille non calcinée
(pré-triée)

FONCTIONNEMENT

UIOM

8 096

heures de fonctionnement
sur 8 760 h / an

Taux annuel de disponibilité : 92.42 %



GÉNÉRATRICE

7 931

heures de fonctionnement
sur 8 760 h / an

Taux annuel de disponibilité : 90.54 %

RÉSIDUS

26 226

tonnes
résidus de combustion

31 163 tonnes avec IBS



18 245

tonnes
résidus mis en décharge

18.80 %

par rapport à la quantité
incinérée : mise en décharge

PRODUCTION D'ÉNERGIES

93 099

thermique (MWh)



71 038

électrique (MWh)

APPORTS TOTAUX

39 010

tonnes de boues

Stock au 31.12.2025 :
466 tonnes



RÉSIDUS

4 937

tonnes
cendres IBS
mises en décharge



12.66 %

de cendres mises en
décharge par rapport
à la quantité incinérée

INCINÉRATION IBS

38 984

tonnes



FONCTIONNEMENT

7 858

heures de fonctionnement
sur 8 760 h / an

902

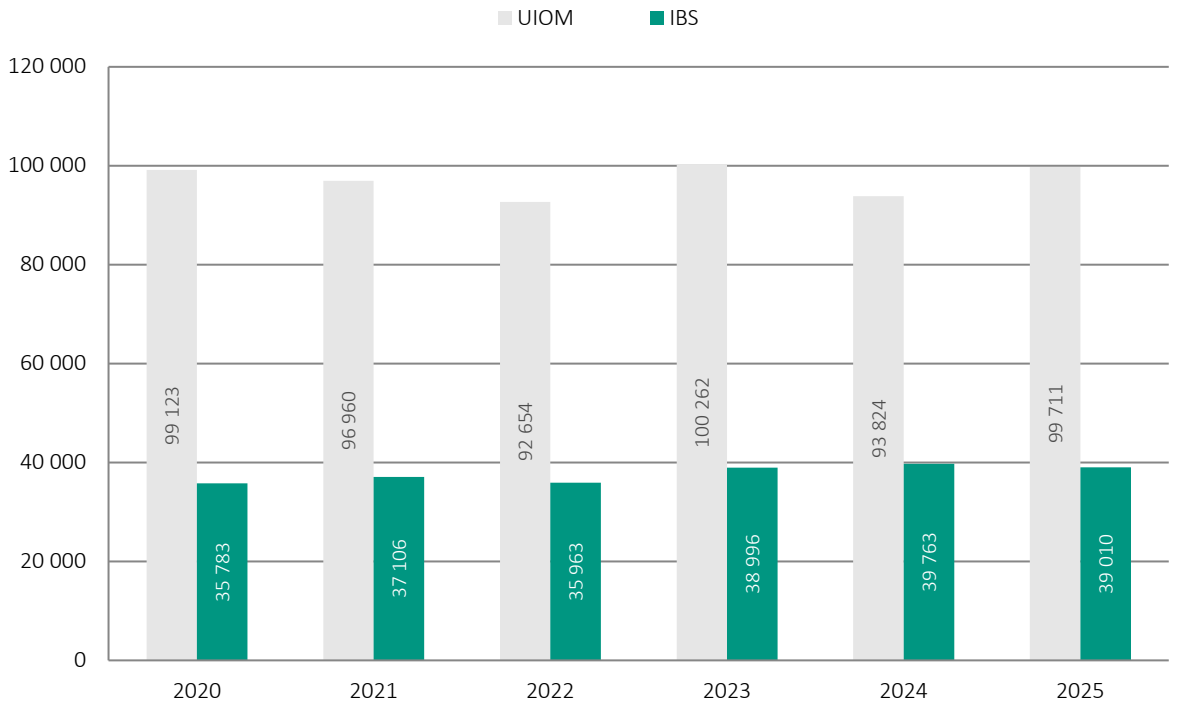
heures de
non-fonctionnement



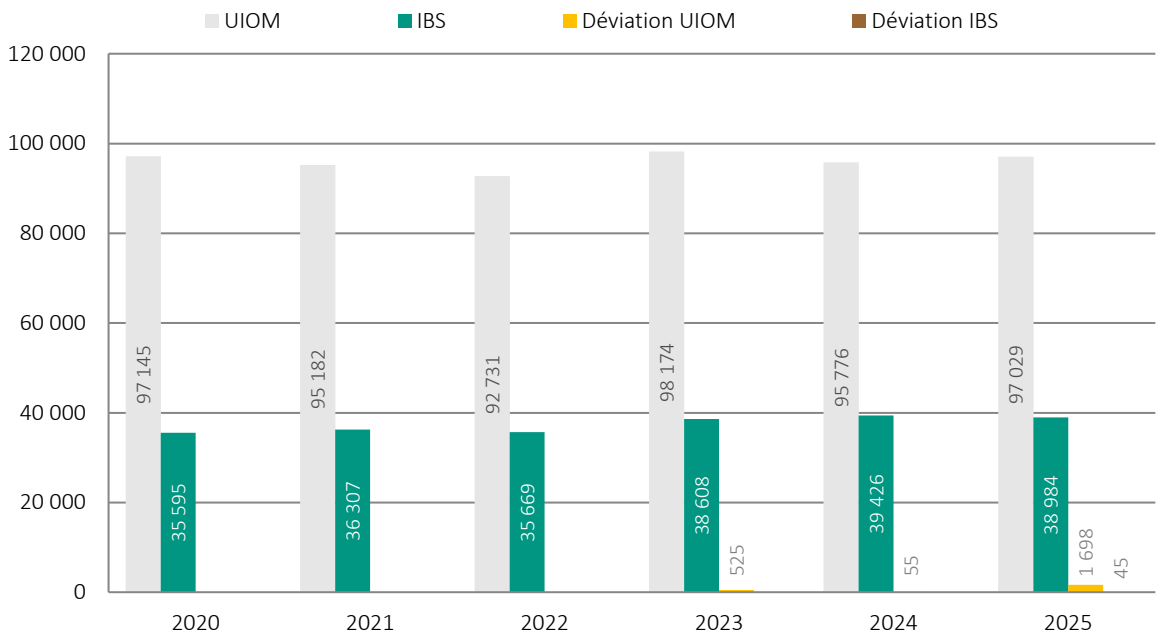
89.70 %

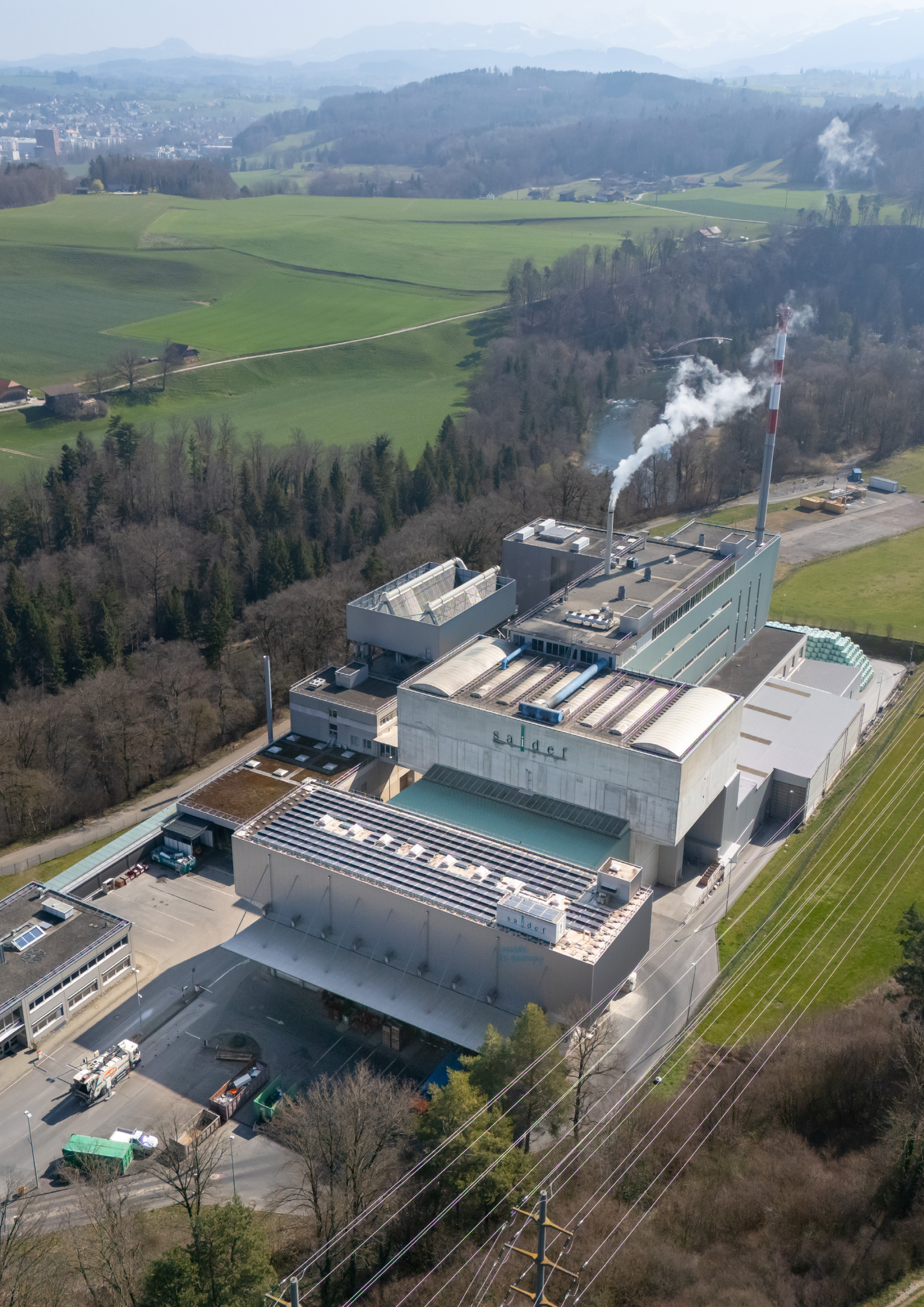
taux annuel de
disponibilité, soit 97.05 en
% du four UIOM

Apports UIOM et IBS en tonnes



Incinération UIOM et IBS en tonnes





NIVEAU DU BALLON

Cette mesure essentielle a été modernisée. Le système de mesure à flotteur a été remplacé par un système de mesure radar redondant, permettant une surveillance fiable et continue du niveau d'eau dans le tambour (ballon).

Le tambour, soumis à pression, constitue un élément critique pour la sécurité de l'installation. Le nouveau dispositif de mesure du niveau a été conçu pour répondre aux mêmes exigences et aux normes de sécurité élevées en vigueur. Sa conformité a été confirmée par des contrôles de réception approfondis.

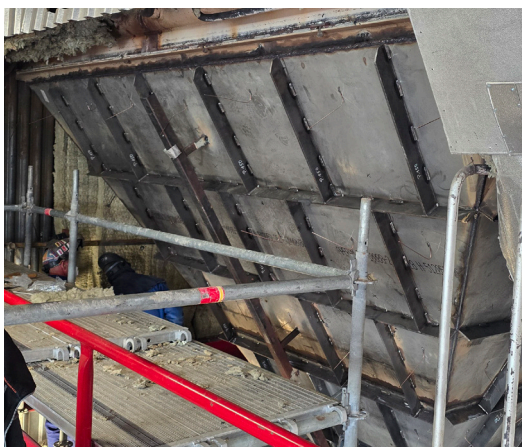
CHAUDIÈRE

La chaudière a fait l'objet de l'inspection annuelle, à l'issue de laquelle les travaux planifiés, notamment la réparation des fenêtres et le remplacement d'une trémie, ont été réalisés.

Des difficultés imprévues dans l'approvisionnement du matériel ont toutefois entraîné un retard significatif par rapport au planning initial.

Grâce à l'engagement renforcé des équipes internes et des partenaires, les travaux prioritaires ont néanmoins pu être menés à bien. Compte tenu des tests de pression et des contrôles radiographiques requis par l'ASIT, l'ensemble des travaux a été achevé à la fin de la troisième semaine de révision.

Certains travaux ont toutefois été reportés à 2026.



REPLACEMENT DU RÉGULATEUR DE COMBUSTION

Dans le cadre du remplacement de la caméra infrarouge du régulateur de combustion MICC (Martin Infrared Combustion Control), prévu d'ici fin 2026, des travaux préparatoires ont été réalisés. Parmi ceux-ci figure la création d'un piquage dans le four en vue de l'installation future d'une caméra infrarouge, actuellement positionnée en hauteur. Ces préparatifs visent à garantir que toutes les conditions seront réunies pour procéder à son remplacement lors de la prochaine révision.

La mise en service du nouveau système et le positionnement latéral de la caméra permettront d'optimiser la régulation de la couche de combustion et de réduire les interventions de maintenance liées à son installation en hauteur.

FILTRE-PRESSE

Le filtre-press arrive en fin de vie. En raison des nombreuses pannes touchant les parties mécanique, hydraulique, pneumatique et électrique, plusieurs entreprises ont été mandatées pour sa remise en état. Toutefois, l'état général s'est révélé bien plus dégradé que prévu. Le maximum a donc été réalisé durant l'arrêt pour prolonger son fonctionnement, mais son remplacement sera nécessaire dans un proche avenir.



POMPE SCHWING

Le groupe de pompes, en service depuis 2016 et incluant le moteur du système hydraulique alimentant les grandes pompes à boues d'épuration, a été remplacé.

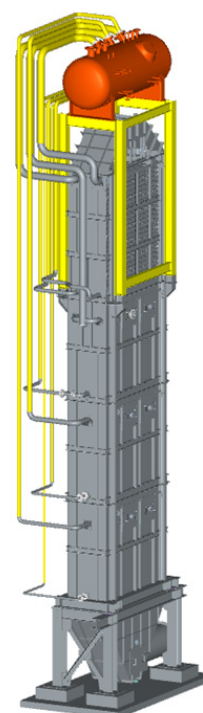
La transition vers un modèle légèrement modifié et plus récent a demandé des efforts considérables pour ajuster les réglages et paramètres de régulation.

Le groupe motopompe et son moteur, actuellement démontés, sont en cours de révision et seront installés dans la deuxième pompe lors du prochain arrêt annuel.

Parallèlement, le groupe hydraulique a été entièrement révisé, y compris le remplacement de tous les tuyaux. En l'espace de deux ans, ces groupes seront complètement révisés et opérationnels pour l'avenir.

CHAUDIÈRE

Plusieurs fuites ont été constatées sur les tubes de la première rangée de faisceaux de la chaudière au cours de ces dernières années ne permettant plus de procéder à une simple réparation. L'Association suisse d'inspection technique (ASIT) ayant requis un contrôle général de la chaudière, les conséquents travaux de remplacement et de réparation, nécessaires à garantir la sécurité de l'installation, ont été réalisés puis accompagnés de tests de pression et de contrôles radiographiques.



REPLACEMENT DE L'ALTERNATEUR

Après seulement cinq ans d'utilisation, l'alternateur entraîné par la turbine à vapeur présentait déjà des traces inhabituelles d'usure et a donc dû être remplacé à titre préventif avant même l'expiration de la garantie. Le remplacement de cet appareil d'environ 30 tonnes a nécessité une préparation minutieuse.

De la planification et la production au transport, à la mise en service, à la mise hors service et à la sécurisation, toutes les étapes devaient s'enchaîner sans faille. Des entreprises spécialisées et des équipements de levage ont été mobilisés pour cette opération, qui a suscité admiration et étonnement pendant les travaux, puis un grand soulagement à leur achèvement réussi, tant chez les personnes impliquées que chez les observateurs.



RÉVISION DE L'INSTALLATION DE TRAITEMENT DES MÂCHEFERS RÉUSSIE

Un audit complet des machines du système de tri a été réalisé au cours de l'année. Les interventions ont consisté en des opérations de nettoyage, d'inspection, de lubrification ainsi qu'au remplacement des pièces critiques, afin de renforcer la sécurité, de prévenir les pannes majeures et de garantir une productivité optimale.

Cette révision s'est appuyée sur une préparation structurée et anticipée, incluant la coordination des intervenants, l'élaboration de check-lists détaillées, la mise à disposition des pièces et des moyens logistiques, ainsi qu'un traitement prioritaire des réceptions pendant les trois semaines de travaux.



Le test de pression de la chaudière IBS, réalisé avec un partenaire, est une étape clé pour garantir sa sécurité et son bon fonctionnement. Il permet de vérifier l'étanchéité du système et la résistance des composants en les soumettant à une pression contrôlée, généralement supérieure à la pression de service, afin de détecter d'éventuelles fuites ou anomalies.

Ce contrôle assure la conformité de l'installation aux normes en vigueur et valide son exploitation en toute sécurité. Un test concluant contribue à prévenir les pannes, à prolonger la durée de vie de l'équipement et à garantir un fonctionnement optimal.

Xavier Tinguely,
Coordinateur maintenance mécanique

Pour moi, cette année a marqué une étape importante avec un changement d'entreprise et de poste, ainsi qu'une première expérience en maintenance industrielle.

Cette transition, exigeante mais enrichissante, m'a permis de développer de nouvelles compétences, de mieux comprendre le fonctionnement industriel et de gagner en autonomie dans mes missions quotidiennes.

Sylvain Cardoso,
Electricien spécialisé

La régulation du débit d'air de la soufflante sur la partie IBS présentait ponctuellement des anomalies pouvant entraîner des arrêts d'usine.

Après analyses et tests, des erreurs ont été identifiées dans la logique de programmation.

La réécriture de cette partie du programme a permis de fiabiliser le système. Depuis, les incidents liés à cette problématique ont disparu et le nombre d'arrêts a diminué, améliorant la stabilité de l'installation.

Théo Maiurano,
Automaticien

Dans un contexte international marqué par une intensification des cyberattaques et dans un souci constant de mise à niveau de son infrastructure informatique conformément à la norme minimale, édictée par la Confédération, cette année a constitué une étape charnière pour SAIDEF. Un programme structurant de modernisation informatique a été réalisé afin de renforcer la sécurité, la résilience et l'efficacité opérationnelle.

Les principales avancées comprennent :

- La mise à jour des serveurs de travail, améliorant la performance, la continuité de service et la protection des données.
- La modernisation des systèmes de vidéosurveillance, désormais alignés sur les standards actuels en matière de cybersécurité.
- Le démarrage de la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des maintenances assistés par ordinateur (GMAO), permettant une gestion de la maintenance plus efficace, traçable et intégrée aux processus internes de l'entreprise.

Jaime Fontes,
Chef de projets

Pour ma première année dans l'entreprise, l'ensemble de 2025 a été une période de découverte. Les trois semaines de révision ont toutefois constitué un moment particulièrement marquant.

Durant cette période intense, un véritable esprit d'équipe se crée : les différences s'effacent au profit d'un objectif commun, le redémarrage optimal des installations. Cette dynamique collective, perceptible aussi lors des moments de pause, illustre la force de la collaboration au sein de l'entreprise.

Pierre-Alain Auberson,
Mécanicien spécialisé



Un simple constat, un lundi de novembre, a servi de déclencheur : l'état de l'atelier électrique nécessitait une amélioration. Entre les interventions et les demandes de rangement et de nettoyage ont été organisées, permettant de remettre l'atelier en ordre.

Dans cette dynamique, le stock a également été réorganisé. L'ensemble est désormais structuré et prêt à accompagner l'arrivée de la GMAO, illustrant comment une action concrète peut contribuer à une amélioration durable.

Thierry Singy,
Mécanicien spécialisé

Afin de garantir le bon déroulement des travaux et le respect des délais durant la révision, nous dépendons du soutien de tiers. La coordination des nombreuses interventions ainsi que du personnel externe constitue un enjeu important qu'il ne faut pas sous-estimer.

Même des tâches en apparence simples, comme la remise en état d'une peinture, peuvent devenir complexes : en l'occurrence, le manque de matériel a nécessité des efforts considérables pour mener à bien ce travail pourtant jugé trivial.

Cet exemple illustre que les difficultés ne résident pas uniquement dans les projets d'envergure ou les travaux complexes. Chaque tâche, même mineure, doit être soigneusement planifiée, car elle peut influencer l'ensemble du processus de révision.

Finalement, la peinture a pu être trouvée, appliquée et la révision a pu être menée à bien avec succès.

Pascal Mauron,
Mécanicien spécialisé

Lors de la révision annuelle, j'ai participé au remplacement de l'alternateur de la turbine Siemens, une intervention majeure nécessitant préparation, coordination et respect strict des règles de sécurité.

J'ai également pris part au remplacement des ampoules de signali-

sation aérienne sur la cheminée du site, une intervention en hauteur soulignant l'importance des exigences sécuritaires. Ces expériences ont renforcé mon expertise technique et terrain.

Eskil Beck,
Automaticien

REPLACEMENT NOEUD 12

Au fil du temps, les plateformes de commande doivent impérativement être renouvelées. Le système de commande (système de contrôle central) de l'UIOM repose sur 3 automates principaux AC450 (nœuds). Celles-ci devront être modernisées prochainement afin de rester à la pointe de la technologie. La révision annuelle prévoyait la modernisation du nœud 12, les autres nœuds devant suivre dans les années à venir. La mise à niveau du système de commande et des 10 sous-stations a été réalisée par une entreprise externe en étroite collaboration avec notre équipe de maintenance.

Bien que les travaux aient été réalisés avec succès dans les délais prévus, la mise en service du nouveau logiciel a rencontré de grandes difficultés. Après mûre réflexion et compte tenu du retard occasionné sur le planning, il a été décidé de rétablir le système de commande sur la plate-forme d'origine. Grâce aux efforts considérables de toutes les personnes impliquées, en particulier de notre équipe de maintenance, la restauration a pu être menée à bien avec succès en une seule journée, ce qui était loin d'être évident. Le remplacement de ce système de commande a désormais été reporté.



Avant toute nouvelle tentative, l'entreprise externe devra s'assurer et tester, à l'aide d'une simulation, que le logiciel fonctionne correctement afin de prévenir de tout échec de ce type.

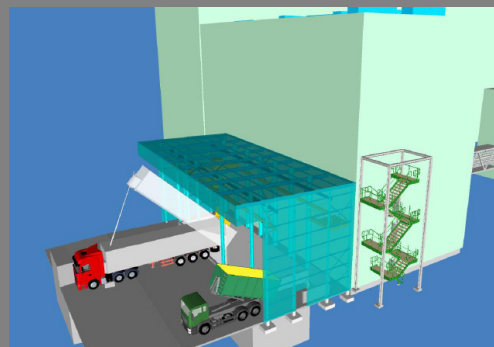
NOUVELLE FOSSE IBS

Actuellement, notre capacité de stockage des boues est limitée à environ 500 tonnes, réparties dans deux silos à l'IBS ainsi qu'un casier extérieur de 200 tonnes.

La réalisation d'une nouvelle fosse permettra d'augmenter cette capacité ainsi que d'adapter la gestion et la quantité de boues incinérées, notamment durant les pannes, la révision annuelle et les jours fériés. Elle offrira également la possibilité de mélanger les boues afin d'obtenir une matière plus homogène et d'améliorer la stabilité du processus d'incinération.

Par ailleurs, cette construction permettra de limiter au maximum les opérations de manutention et d'éviter les contraintes liées aux conditions météorologiques.

Enfin, elle facilitera le dépotage des camions et contribuera à fluidifier le flux des véhicules sur le site.





3 FINANCES

Nouveau Modèle d'affaires – SAIDEF / Groupe E

Jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau modèle d'affaires, SAIDEF fournissait de la chaleur et de l'électricité à Groupe E.

Les installations de transformation de la vapeur sont depuis le 01.01.2025 la propriété de Groupe E, dès lors SAIDEF fournit toute la vapeur issue de son propre processus d'incinération des déchets à Groupe E. La vente de vapeur à Groupe E est utilisée pour produire de l'électricité et de la chaleur.

Pour la production de l'électricité, le prix payé par Groupe E à SAIDEF varie en fonction des prix du marché de l'électricité.

Pour la production de la chaleur, le prix payé par Groupe E à SAIDEF est fixé en corrélation avec le tarif des déchets des communes actionnaires.

Dans ce nouveau modèle, SAIDEF paie sa propre consommation d'électricité et de chauffage.

	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Actifs			
Trésorerie		13 988 047	13 120 050
Dépôt à terme		3 937 536	0
Créances résultant de la vente de biens et prestations de services			
- Tiers		2 305 943	2 525 335
- Clients actionnaires		4 330 828	1 395 778
- Parties liées		0	350 805
./.. Ducroire		-183 450	-184 000
Autres créances à court terme		6 185	58 700
Actifs transitoires		153 163	453 404
Stocks		45 351	55 823
Actifs circulants		24 583 603	17 775 895
Immobilisations financières	2.1.	3 955 000	55 000
Participations	2.2.	40 000	0
Prêt à long terme		3 300 000	1 200 000
Immobilisations corporelles	1.1.		
- Mobilier / informatique / véhicules		57 709	117 373
- UIOM- Equipements / bâtiments / routes		32 726 503	38 884 493
- IBS- Equipements / bâtiments		7 983 861	8 947 005
Actifs immobilisés		48 063 073	49 203 871
TOTAL DE L'ACTIF		72 646 676	66 979 766

	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Passifs			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- Tiers		1 767 315	1 670 264
- Actionnaires		642 163	445 315
Autres dettes à court terme			
- Tiers		410 395	195 491
Passifs transitoires		3 337 301	3 060 029
Provisions à court terme		422 732	362 484
Capitaux étrangers à court terme		6 579 906	5 733 583
Provisions à long terme		37 154 314	33 436 057
Capitaux étrangers à long terme		37 154 314	33 436 057
Capitaux étrangers		43 734 220	39 169 640
Capital-actions		27 000 000	27 000 000
Réserve légale		43 100	16 920
Réserves facultatives issues du bénéfice			
- Résultat sur vente actions propres		15 679	15 679
Actions propres		-7 960	-7 960
Report de bénéfice		759 306	261 862
Bénéfice de l'exercice		1 102 331	523 625
Capitaux propres		28 912 456	27 810 126
TOTAL DU PASSIF		72 646 676	66 979 766

COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	2025 CHF	2024 CHF
Chiffre d'affaires déchets		17 468 052	16 661 985
Chiffre d'affaires boues		6 104 013	6 183 956
Chiffre d'affaires vapeur ¹		7 889 578	4 280 577
Chiffre d'affaires produits recyclables		655 253	697 072
Refacturation prestations à Groupe E ²		624 705	0
Chiffre d'affaires GastroVert		283 208	96 940
Autres produits		108 500	112 732
Risques de pertes sur débiteurs		337	-187 423
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		33 133 646	27 845 839
Charges pour prestations de tiers		-6 133 991	-5 216 397
Charges pour prestations exploitant ³		0	-4 961 035
Charges d'exploitation (fonctionnement des installations)		-10 525 737	-7 459 865
Marge brute		16 473 918	10 208 542
Charges de personnel		-6 626 431	-1 696 007
Autres charges d'exploitation		-2 570 337	-2 272 412
Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		7 277 150	6 240 123
Amortissements		-4 410 958	-5 801 635
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)		2 866 192	438 488
Produits financiers		136 139	85 137
Résultat opérationnel avant impôts		3 002 331	523 625
Charges extraordinaires ⁴		-1 900 000	0
Bénéfice de l'exercice avant impôts		1 102 331	523 625
Impôts directs		0	0
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		1 102 331	523 625

¹ Vapeur liée à l'électricité
Vapeur liée au chauffage

5 096 591
2 792 987

3 245 932
1 034 645

² Refacturation prestations SAIDF pour l'entretien des installations, servitude et charges bâtiment

³ Charges liées aux collaborateurs Groupe E en 2024.

En 2025, reclassement de cette charge sous la rubrique « charge du personnel »

⁴ Provision sous le renouvellement de l'usine « SAIDF 2.0 »

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	Notes	2025 CHF	2024 CHF
Bénéfice de l'exercice		1 102 331	523 625
Amortissements / corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé		4 410 958	5 801 635
Variations des provisions		3 778 504	1 398 918
Imputation des subventions fédérales reçues	1.2.	-1 084 423	-1 255 355
Variation des créances à court terme		-2 002 174	-10 342
Variation des dettes à court terme (sans dettes financières)		786 075	-342 474
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		6 991 271	6 116 007
Investissements en immobilisations financières		-6 040 000	-1 200 000
Investissements en immobilisations corporelles		-160 397	-105 232
Désinvestissement en immobilisations corporelles	2.3.	4 014 660	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-2 185 737	-1 305 232
Bénéfice sur vente actions propres		0	11 422
Actions propres		0	30 560
Remboursement d'emprunts		0	-15 000 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		0	-14 958 018
Variation (nette) des liquidités et équivalents de liquidités		4 805 534	-10 147 244
Contrôle des liquidités			
au 1er janvier		13 120 050	23 267 294
au 31 décembre		17 925 584	13 120 050
Variation nette des liquidités		4 805 534	-10 147 244

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS

	Immeubles et routes UIOM	Equipements UIOM	Subventions fédérales reçues
Valeur d'acquisition			
Situation au 31.12.2024	54 692 581	95 764 565	
Augmentation 2025		160 397	
Diminution 2025		-18 639 706	
Situation au 31.12.2025	54 692 581	77 285 256	
Amortissements cumulés			
Situation au 31.12.2024	29 305 093	80 007 069	
Augmentation 2025	1 461 443	1 926 706	
Diminution 2025	0	-14 283 185	
Amortissements extraordinaires	0	0	
Situation au 31.12.2025	30 766 536	67 650 590	
Subventions fédérales reçues			
Situation au 01.01.2025			2 510 706
Diminution 2025			-1 426 283
Situation au 31.12.2025			1 084 423
Valeur comptable nette au 31.12.2025	23 926 044	9 634 666	-1 084 423

Mobilier - Informatique - Véhicules	Terrain	Immeuble IBS	Equipements IBS	Total immobilisations corporelles
3 979 364	250 216	7 611 767	29 695 066	191 993 559
0	0	0	0	160 397
0	0	0	0	-18 639 706
3 979 364	250 216	7 611 767	29 695 066	173 514 250
3 861 992	0	3 646 813	24 713 015	141 533 982
59 663		212 604	750 540	4 410 956
0		0	0	-14 283 185
0		0	0	0
3 921 655	0	3 859 417	25 463 555	131 661 753
				2 510 706
				-1 426 283
				1 084 423
57 709	250 216	3 752 350	4 231 511	40 768 074

Droit comptable appliqué

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art.957-963b CO), dans la version applicable du 1er janvier 2023.

1. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

1.1. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Toutes les immobilisations corporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée, à savoir :

Amortissement

Mobilier & Installations	8 à 20 ans
Véhicules	5 à 10 ans
Informatique & bureautique	2 à 10 ans
UIOM- Equipements usine	5 à 30 ans
IBS- Equipements usine	10 à 18 ans
Bâtiments & aménagements extérieurs	10 à 40 ans
UIOM- Traitement des mâchefers	10 ans

1.2. PROVISION RENOUVELLEMENT DES INSTALLATIONS

SAIDEF SA a reçu des subventions pour l'activité UIOM. La société amortit sur 25 ans les subventions reçues. En prévision du renouvellement des installations, elle reconstitue chaque année une provision ad hoc par une dotation extraordinaire.

2. INFORMATIONS, STRUCTURE DÉTAILLÉE ET COMMENTAIRES DANS L'ANNEXE CONCERNANT CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1. LISTE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	2025	2024
Actions ISDS Oulens SA, 1377 Oulens-sous-Echallens		
Valeur nominale	CHF 10'000	CHF 10'000
Participation	10 %	10%
Parts sociales COSEDEC, 1400 Yverdon		
Parts sociales	CHF 50'000	CHF 50'000
Actions Valiba AG		
Valeur nominale	CHF 3'900'00	-
Participation	18 %	-

2.1. LISTE DES PARTICIPATIONS

	Capital social	2025	2024
Actions GastroVert SA			
Valeur nominale	CHF 120 000	CHF 40'000	-
Participation		33.33 %	-
Voix		40	

2.3. DÉSIGNIFICATION EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025	2024
	CHF	CHF
Valeur des équipements	4'356'520	-
./. Rétrocession subvention fédérale	-341'860	-
Solde de la valeur des équipements	4'014 660	-

2.4. DETTE ENVERS LA CAISSE DE PRÉVOYANCE ENERGIE AU 31.12.

	2025	2024
	CHF	CHF
Cotisation décembre	65'496	18'764
Solde en faveur de la Caisse de Prévoyance Energie	65'496	18'764

2.5. HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION

	2025	2024
	CHF	CHF
Prestations en matière de révision	24'660	21'044
Montant des honoraires versés à l'organe de révision	24'660	21'044

2.6. DETTES RÉSULTANT D'OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

	Echéance	2025	2024
		CHF	CHF
Droit de superficie (annuel)	09.07.2099	76'001	72'145
Total des dettes résultant d'opérations de crédit-bail		76'001	72'145

2.7. LA MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS DURANT L'EXERCICE ÉTAIT

2025	2024
entre 1 et 9	entre 1 et 9
entre 10 et 49	entre 10 et 49
entre 50 et 249	entre 50 et 249

2.8. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun événement important n'a été constaté après la date du bilan.

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1. COURS DE CONVERSION UTILISÉS

		2025	2024
Bilan au 31.12	EUR	0.9305	0.93845

Les transactions en monnaie étrangère réalisées durant l'année ont été converties au taux prévalant au moment de l'opération.

3.2. SÛRETÉS EN FAVEUR DE TIERS

Néant.

3.3. ACTIONS PROPRES

La société détient ses propres actions en vue de l'entrée à l'actionnariat de communes pas encore actionnaires.

	2025	2024
Nombres d'actions à CHF 40	199	199
Valeur totale en CHF	7'960	7'960

4. COMMENTAIRES DES COMPTES DE L'EXERCICE

Les produits de l'exercice se montent à CHF 33'133'646 pour les prestations d'incinération des déchets et boues ainsi que pour la vente d'électricité, de chaleur, de résidus recyclables et d'autres produits.

Le total des charges avant amortissements et les charges extraordinaires s'élèvent à CHF 25'720'357 et comprennent les charges d'exploitation, d'administration et financières.

Pour l'année 2025, les amortissements ordinaires basés sur les durées de vie additionnés des amortissements supplémentaires et extraordinaires s'élèvent à CHF 4'410'958.

Les charges extraordinaires s'élèvent à CHF 1'900'000.

Le bénéfice de l'exercice 2025 est de CHF 1'102'331.

Opérations hors exploitation

CHF

Produits de l'imputation des subventions reçues	1'084'423
Attribution à la provision pour le renouvellement des installations	-1'084'423
Total net des opérations hors exploitation	0

Les subventions fédérales et cantonales reçues, soit CHF 31'042'009.30, seront imputées aux comptes de résultats sur une période de 25 ans, soit CHF 1'084'423 pour 2025.

Evaluation des risques

L'évaluation des risques de l'entreprise recense les risques importants existants ou pouvant survenir. Les mesures pour gérer et surveiller les risques retenus ont été déterminées et sont appliquées.

Font partie des documents de référence :

- le règlement d'exploitation SAIDEF SA (UIOM et IBS)
- le règlement d'organisation SAIDEF SA
- la répartition des tâches et compétences SAIDEF SA
- la documentation SCI (Système de contrôle interne) SAIDEF SA

Le Conseil d'administration et la Direction définissent les priorités et l'allocation des ressources nécessaires.

Le Conseil d'administration a approuvé l'évaluation des risques lors de sa séance du 3 décembre 2025.

Proposition de répartition du bénéfice

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Bénéfice reporté	759'307	261'862
Bénéfice de l'exercice	1'102'331	523'625
Bénéfice au bilan	1'861'638	785'487
Attribution à la réserve légale générale	-55'117	-26'180
Résultat à reporter	1'806'521	759'307
Résultat sur vente actions propres	0	11'422

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'attribuer à la réserve légale CHF 55'117 du résultat de l'exercice 2025 et de reporter le solde de CHF 1'806'521 sur l'exercice 2026.

Approbation du Conseil d'administration et de la Direction de SAIDEF SA



Claude Gremion
Président du Conseil d'administration



Laurent Meury
Directeur



Ernst & Young SA
Avenue de Malley 10
Case postale 611
CH-1001 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
SAIDEF SA, Hauterive

Lausanne, le 18 mars 2026

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SAIDEF SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 29 à 37) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a al. 1 ch. 2 CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

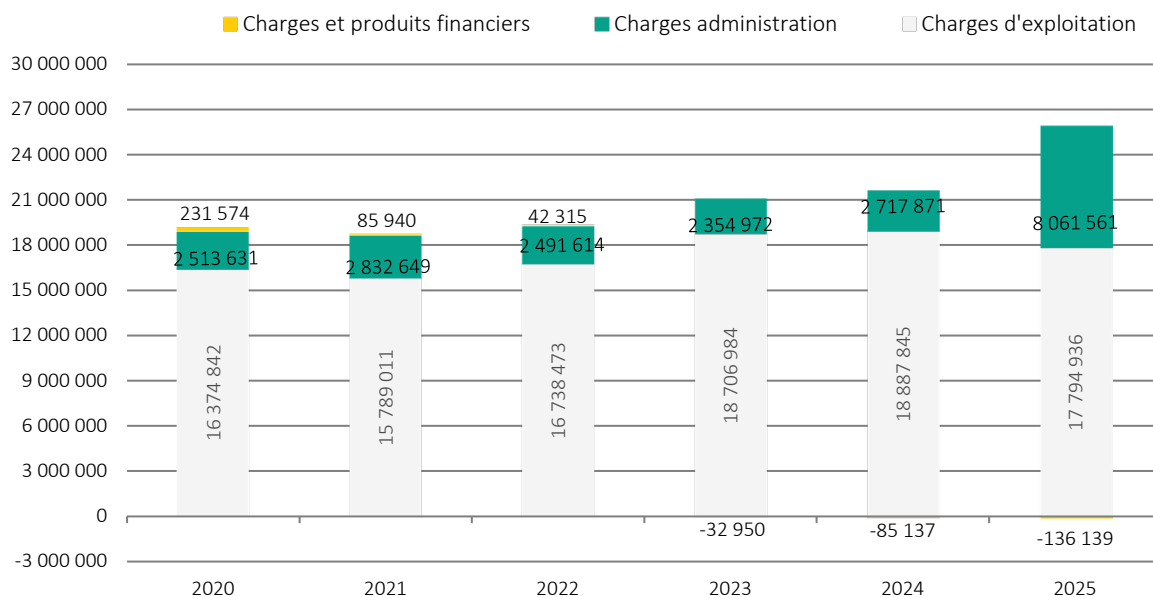


Vincent Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

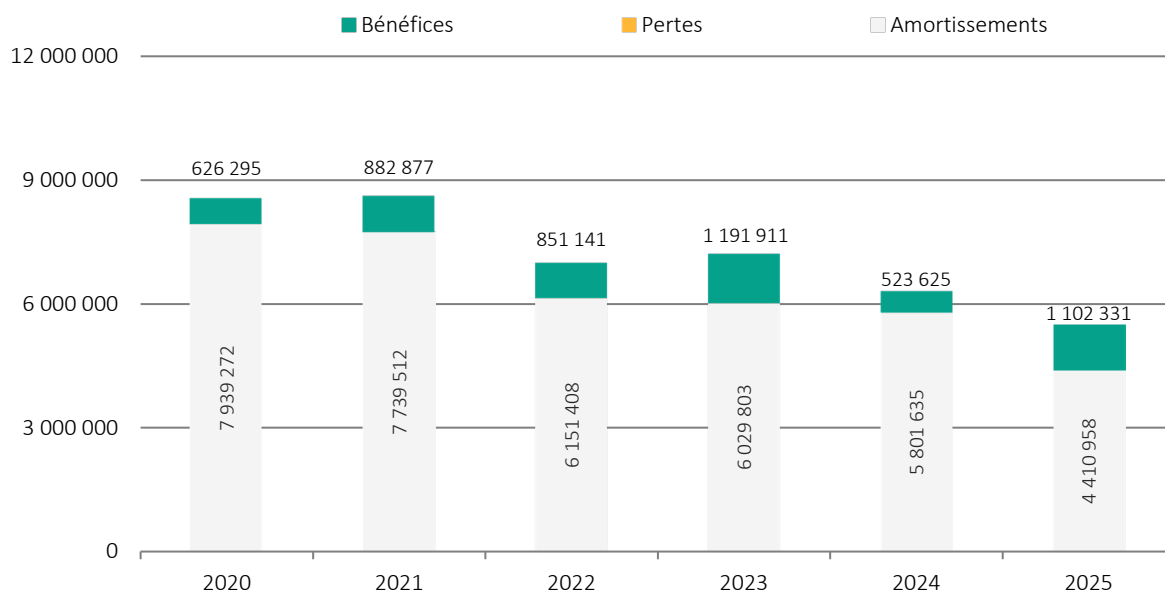


Pierre-Eloi van Hille
Master d'études supérieures
en Gestion commerciale

Evolution des charges



Amortissements, bénéfices, pertes en CHF





4 DÉVELOPPEMENT

MWh

FOURNITURE EN ÉNERGIE

56 223

électrique

**92 376**

thermique



Le Service de l'environnement du canton de Fribourg, qui agit comme organe de contrôle pour le respect des standards environnementaux, reçoit de notre part un rapport annuel d'exploitation.

Ce document inclut une description précise des flux de matières, des résultats des analyses conformément à l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair) et à l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux), ainsi que du journal d'exploitation et de formation.

En outre, nous envoyons des comptes-rendus périodiquement concernant les analyses des émissions gazeuses et liquides provenant de l'intégralité de notre installation.

Les réunions semestrielles sur notre site avec le Service de l'environnement sont des moments clés pour réaliser un examen de nos processus et la gestion efficace de notre usine de même que pour initier des démarches d'amélioration continue.

Tonnes

ECONOMIE DE CO₂ LIÉE
À L'ACTIVITÉ**20 720**grâce à l'énergie
thermique produite**4 040**grâce à la
récupération de
métaux non ferreux**2 756**grâce à la
récupération de
métaux ferreux**1 664**grâce à l'énergie
électrique produite

STATISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Moyenne annuelle
mg/Nm³

DIOXYDES D'AZOTE

NO_x

80

Valeurs limites

59.91

UIOM

49.82

IBS

AMMONIAC

NH₃

5

Valeurs limites

1.11

UIOM

0.56

IBS

DIOXYDE DE SOUFRE

SO₂

50

Valeurs limites

3.41

UIOM

7.48

IBS

MONOXYDE DE CARBONE

CO

50

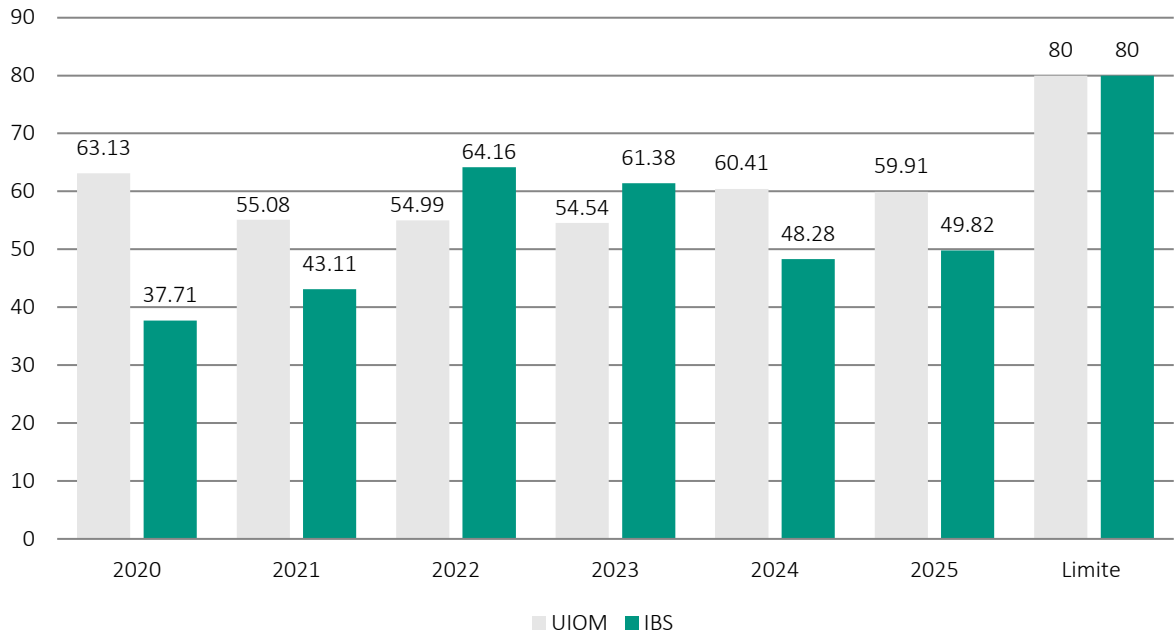
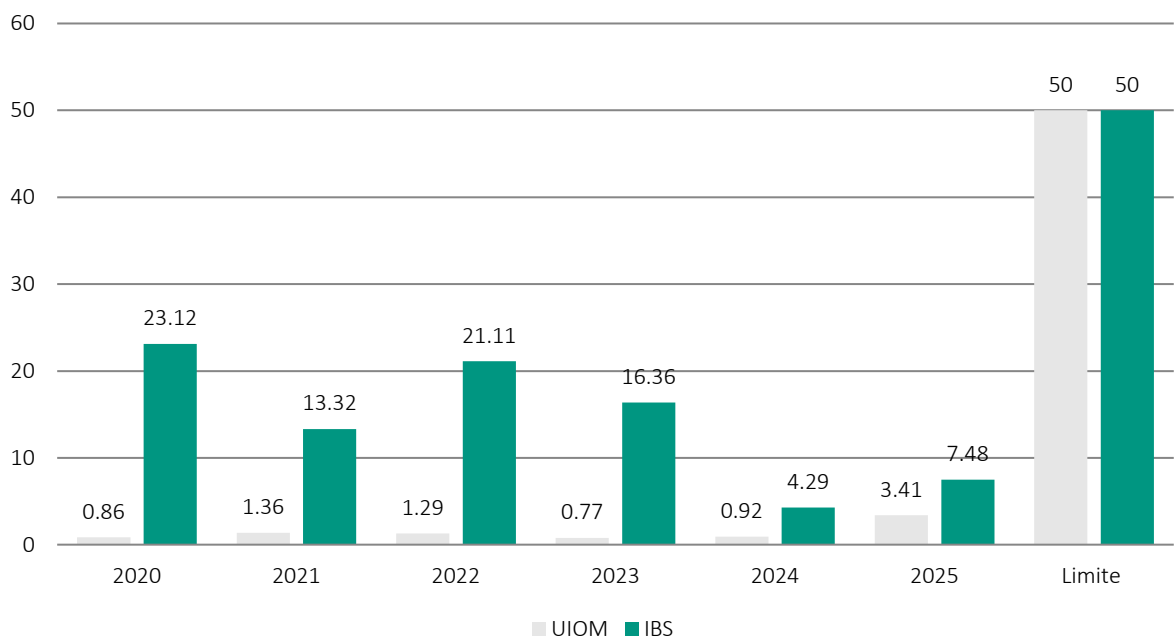
Valeurs limites

5.46

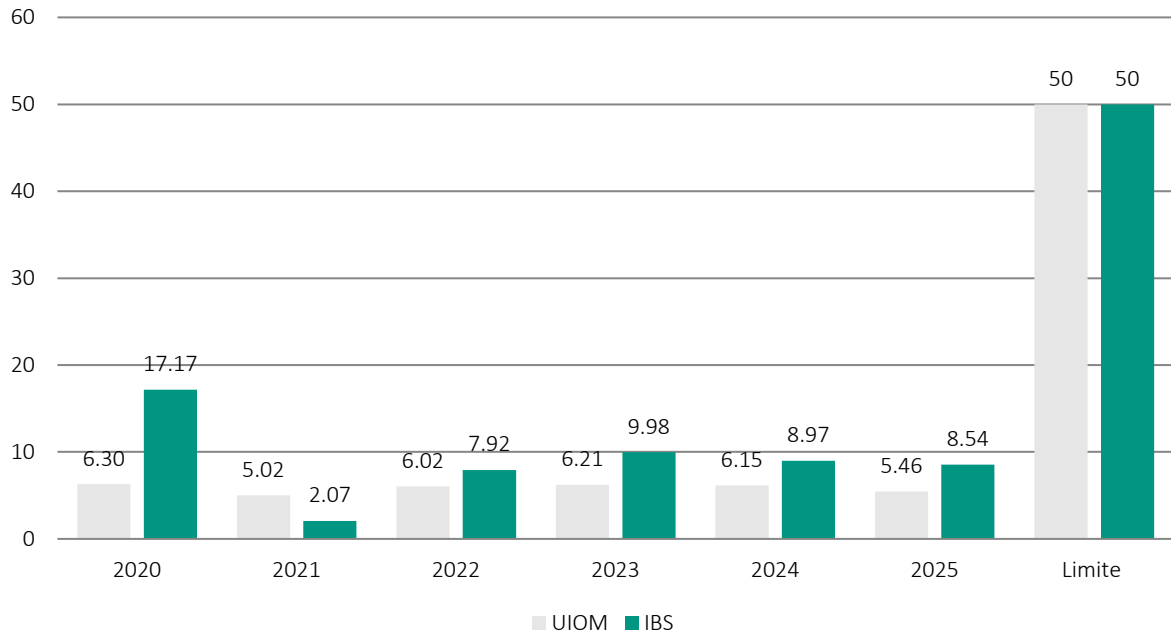
UIOM

8.54

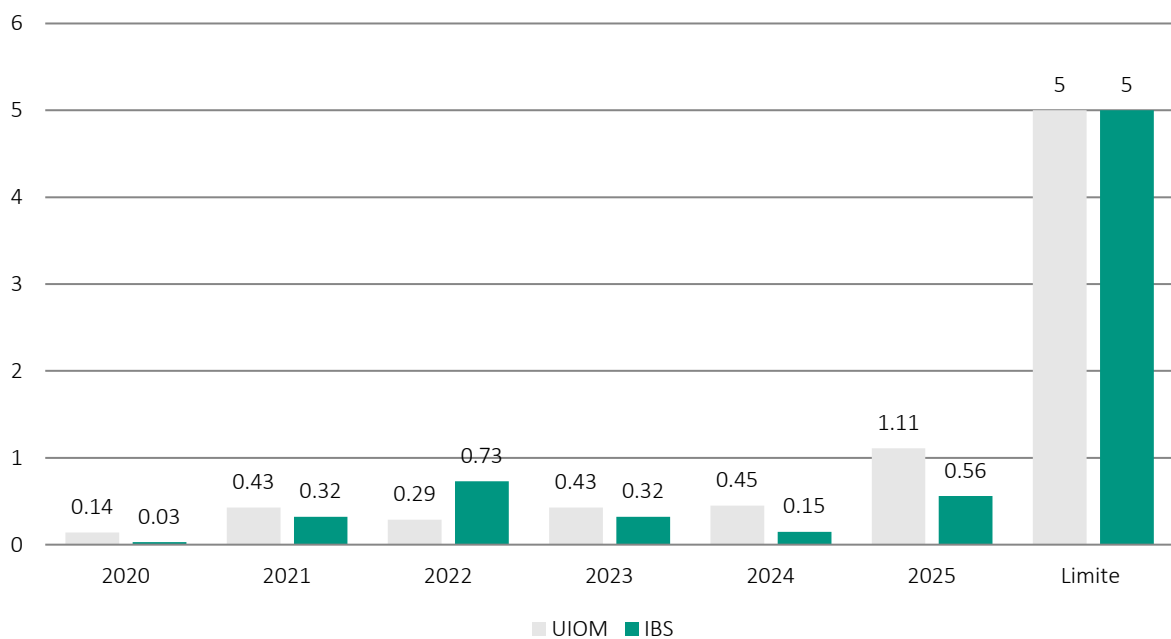
IBS

NO_x (moyenne annuelle en mg/Nm³)SO₂ (moyenne annuelle en mg/Nm³)

CO (moyenne annuelle en mg/Nm³)



NH₃ (moyenne annuelle en mg/Nm³)



Sécurité

Les contrôles de sécurité sur site SAIDEF sont du ressort du département Sécurité, Qualité et Environnement (SQE) de Groupe E qui est lié contractuellement à SAIDEF pour ce suivi. Au cours de l'année, 26 visites sur site, ont pu être effectuées, dont 15 durant la révision annuelle entre le 25 août et le 12 septembre 2025.

En outre, SAIDEF dispose également sur site d'un délégué et d'un préposé à la sécurité, activité assurée par le Département Qualité, Sécurité et Environnement, qui vient compléter ce secteur des plus importants.

Depuis 2021 la sécurité durant la révision est assurée en continu par le département SQE de Groupe E, le délégué à la sécurité de SAIDEF assurant un renfort au besoin. Depuis 2025, la protection incendie est assurée par K-SEG SA.

Qui dit sécurité, dit suivi obligatoire et rigoureux. Un groupe de travail composé de représentants de diverses instances, dont la SUVA, le Service public de l'emploi (SPE), les médecins du travail, Groupe E et SAIDEF, se réunit en séance au cours de l'année pour un résultat optimal des mesures de sécurité à respecter et à améliorer. Il a tenu 1 séance en 2025, le 19.12.2025.

Incidents

1 départ de feu dans la nouvelle fosse et 2 départs de feu sur les convoyeurs après broyage se sont déclarés, mais ont été rapidement maîtrisés.

Aucune conséquence grave n'est à déplorer.

Par ailleurs, de nombreuses explosions dans le four se sont produites sans engendrer de dommages significatifs.

Santé

Conformément à la législation en vigueur, le personnel d'exploitation est suivi par un médecin du travail selon les prescriptions de la SUVA et de l'ASI (solution de branche des UVTD).

Les collaborateurs sont, au besoin, vaccinés à leur entrée en fonction puis soumis à des examens médicaux réguliers, notamment afin d'observer le taux de métaux lourds dans leur organisme. Le personnel a la possibilité de faire plus d'exams que ce que la loi nous impose.

- 5** accidents professionnels
- 2** sans arrêt de travail
- 3** avec arrêt de travail



GastroVert© est une solution de collecte des déchets alimentaires qui permet de valoriser de manière circulaire les déchets de nos cuisines. Aujourd'hui, ces biodéchets représentent plus de 30 % du volume des sacs d'ordures ménagères. Valorisés correctement, c'est-à-dire par méthanisation, ces déchets deviennent une véritable source d'énergie (chaleur, électricité) et les digestats présentent des qualités formidables de fertilisant des sols. En revanche, s'ils se retrouvent dans les sacs d'ordures ménagères, ils sont incinérés et la matière est définitivement détruite, sans que ses qualités (particulièrement mouillée) ne permettent de fabriquer beaucoup d'énergie.

Convaincus du potentiel que représente la solution GastroVert et de ses qualités en terme d'optimisation des transports, les trois UVTD SAIDEF, Satom et Enevi ont décidé de créer la société anonyme GastroVert. Cette nouvelle filiale a vu le jour à la fin du mois de février 2025. Elle aura pour tâches d'une part de fournir les services centraux aux trois partenaires : développement du produit, fournitures du matériel, maintenance et dépannage des équipements et des solutions informatiques, etc. D'autre part, elle se chargera de trouver de nouveaux marchés et clients. L'entreprise est dotée de deux employés à 50 % en

les personnes de Pierre-André Arm, directeur et Bastien Jacquéριοz, co-directeur technique, respectivement mis à disposition par SAIDEF et Satom.

Les premières tâches de la nouvelle société ont consisté à trouver des partenaires afin d'externaliser les services assurés jusqu'ici par Satom. Dorénavant, les travaux de développement informatiques sont assumés par Agistral Sàrl et ceux qui concernent le montage, la maintenance, le stockage du matériel physique ont été confiés à Retripa SA. La transmission du savoir-faire sera finalisée début 2026.

Concernant la distribution de la solution dans la zone d'apport de SAIDEF, la commune de Fribourg a mis en place un test du système GastroVert avec 14 Twin (abris) dans le quartier de Torry-Jura. L'installation se déroula à la fin du mois de septembre 2025 et de nouveaux partenariats ont été concrétisés avec Baechler Transports SA et Engreen SA pour la méthanisation, puisque cette nouvelle commune et la première à intégrer la plate-forme SAIDEF. À ce jour, GastroVert fonctionne à la perfection à Fribourg et c'est de bon augure pour la suite de l'équipement de la ville. A Châtel-Saint-Denis, trois nouveaux abris sont venus compléter les vingt existants dans des quartiers résidentiels de la ville.



DÉVELOPPEMENT
VISITES GUIDÉES

Fidèle à ses valeurs de transparence et de responsabilité, SAIDEF organise des visites guidées de ses installations afin de sensibiliser la population aux enjeux liés à la gestion et à la valorisation des déchets.

Notre UVTD a connu cette année un franc succès, marqué par une hausse de visiteurs, illustrant l'intérêt du public pour nos activités.

Ces visites ont permis aux participants de s'immerger et de découvrir le processus conséquent du traitement des déchets et de la valorisation en énergie. Cette activité est assurée par une équipe de six guides qualifiés, ayant à cœur d'offrir une expérience instructive et immersive.

1 780

visiteurs

89

groupes



DE GAUCHE À DROITE

Janique Bonzon

Félix Kolly

Clarisse Mühlemann Bee

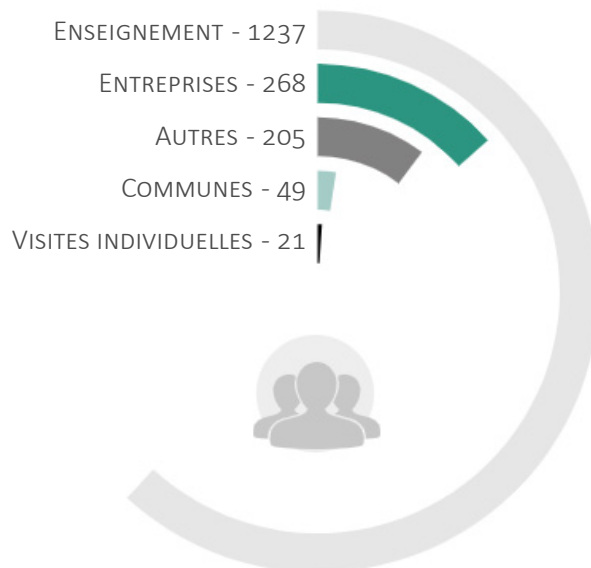
Thierry Buchs

Karin Bourqui

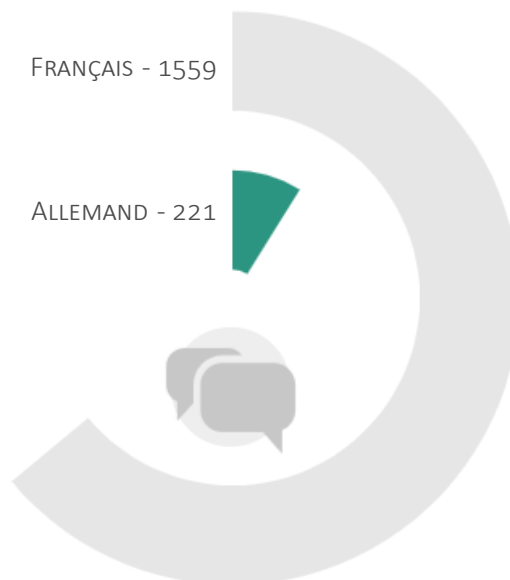
Isabelle Baeriswyl Boschung

STATISTIQUES DES VISITES GUIDÉES

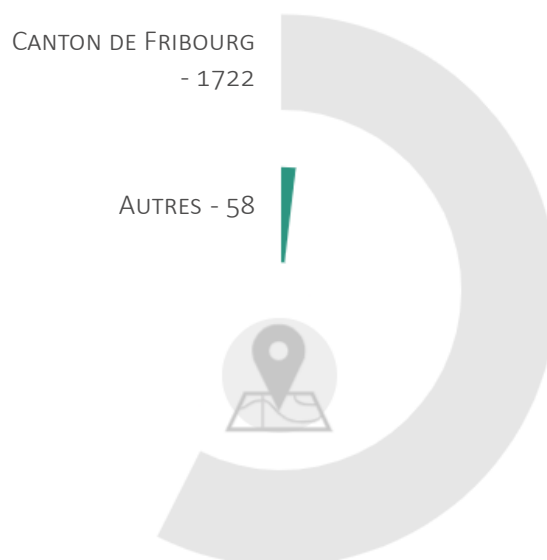
TYPES DE GROUPES



LANGUE



PROVENANCE



MEMODÉCHETS

SAIDF s'investit chaque année tant pour l'édition des brochures que pour l'amélioration et la maintenance du logiciel MEMODéchets. La progression de ce service est constante. Plus de la moitié des communes (63%) représentant près des deux tiers de la population de la zone d'apport (71%) bénéficient de cette prestation entièrement gratuite.

À noter que par le jeu des fusions au 01.01.2025, le nombre de communes a diminué, mais le nombre d'habitants touchés a augmenté. SAIDF dépense chaque année tant pour l'édition des brochures que pour l'amélioration et la maintenance du logiciel.

Cette année, ce montant se monte à près de CHF 45'000.

96

communes

278 952

habitantes et habitants
touchés



Accompagner le personnel des communes - COSEDEC

SAIDF promeut la formation du personnel d'exploitation des déchèteries, souvent oublié dans le processus de formation continue.

SAIDF subventionne au moins 50 % des coûts. En 2025, le montant total s'est élevé à CHF 1'360.

9

participants

5

communes

0

cours en allemand

3

cours différents
suivis en français

COSEDEC ET PUSCH

Une des missions de SAIDEF est la sensibilisation des jeunes aux questions environnementales.

Deux associations, dont SAIDEF est partenaire, proposent des sessions de formation à travers tout le canton de Fribourg et la Broye vaudoise. Il s'agit de Cosedec (Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets), et Pusch (Stiftung Praktischer Umweltschutz).

Les enfants dès 4 ans et jusqu'à 14 ans bénéficient d'une éducation spécifique à l'environnement en milieu scolaire. Cela ne coûte rien ni aux communes ni aux écoles.

SAIDEF finance intégralement cette prestation pour un montant annuel de plus de CHF 135'000.

436

animations
COSEDEC en français

21

animations
PUSCH en allemand

10 000

élèves de 4 à 15 ans
touchés

Des outils pour trier en s'amusant

ExperTri

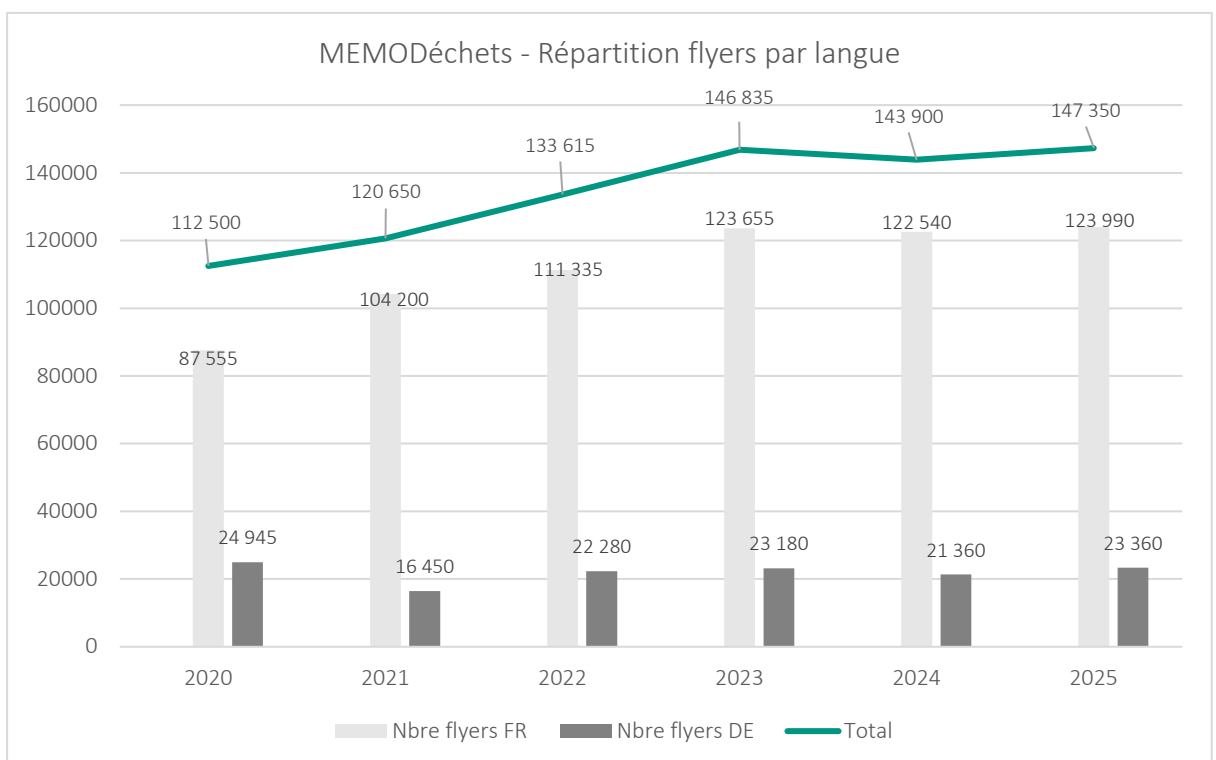
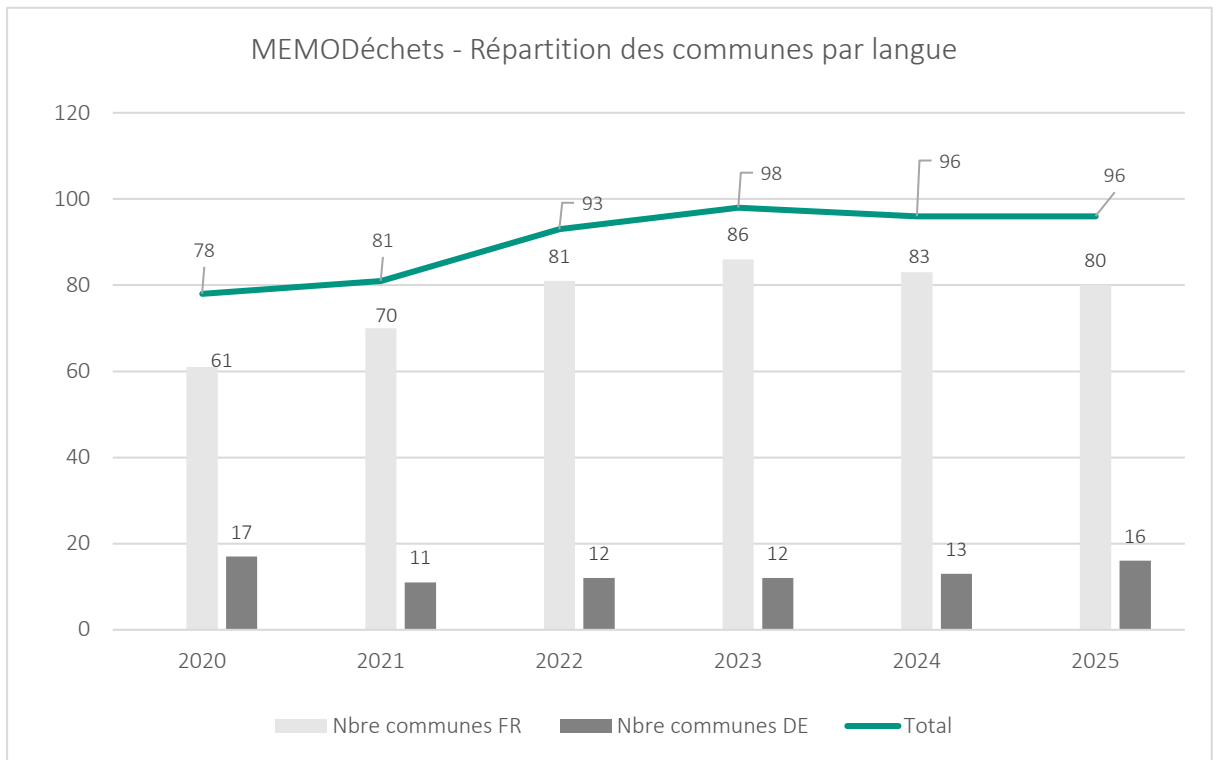


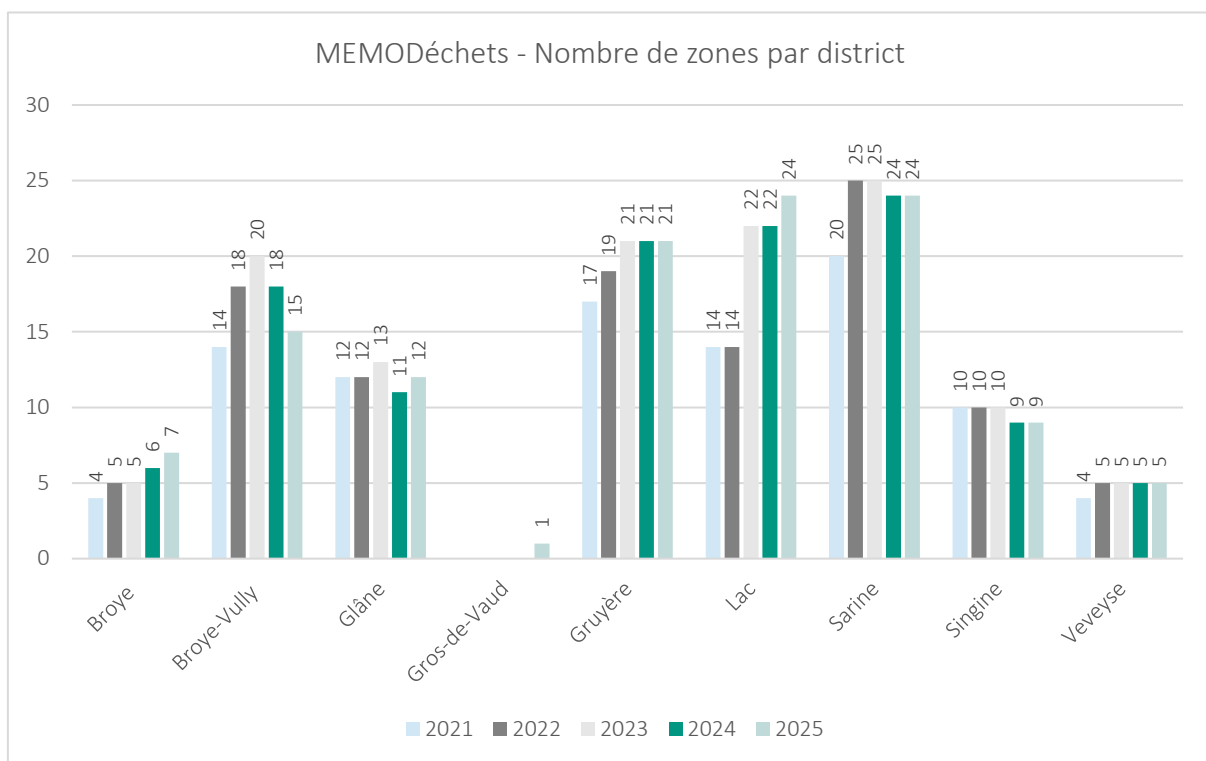
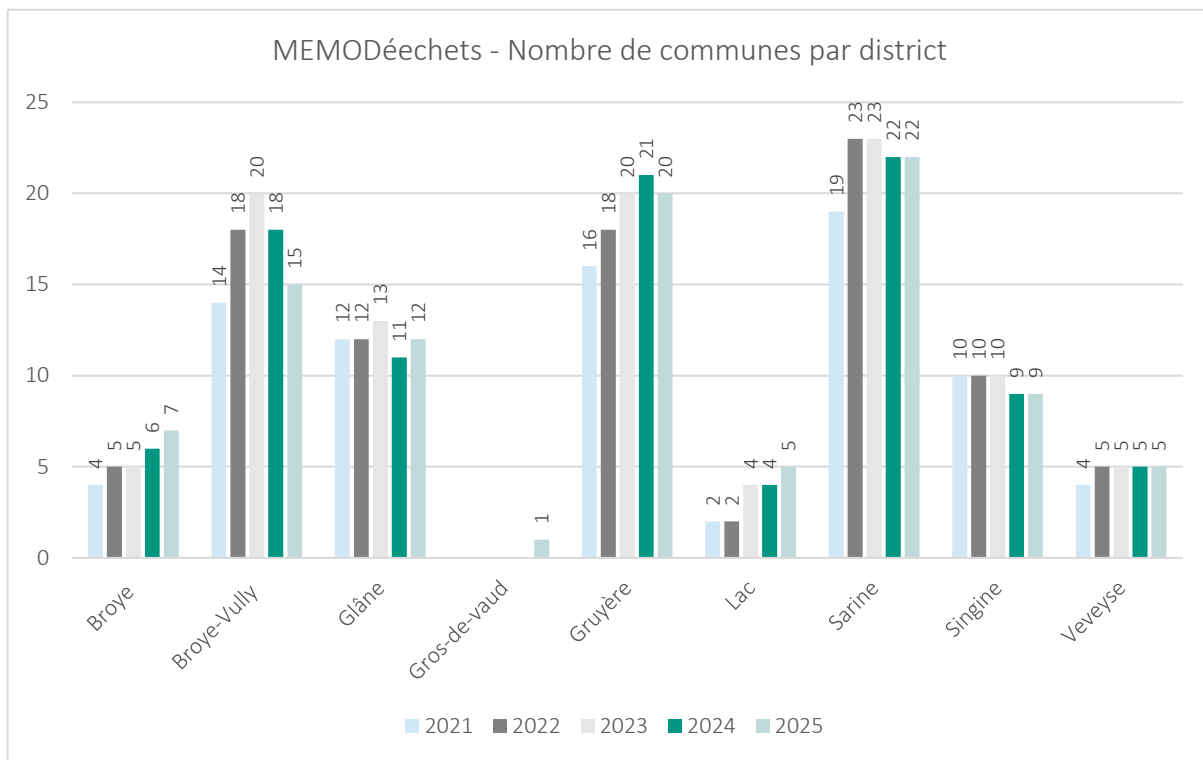
Contribue.ch

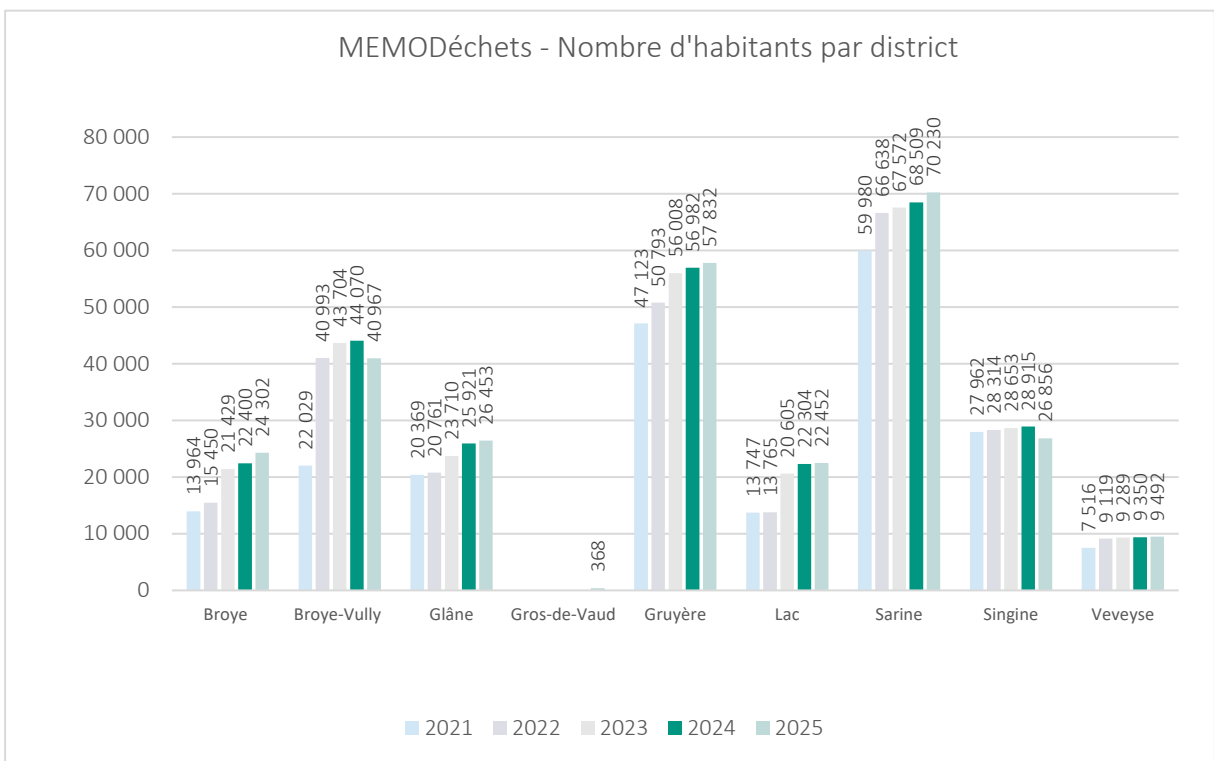
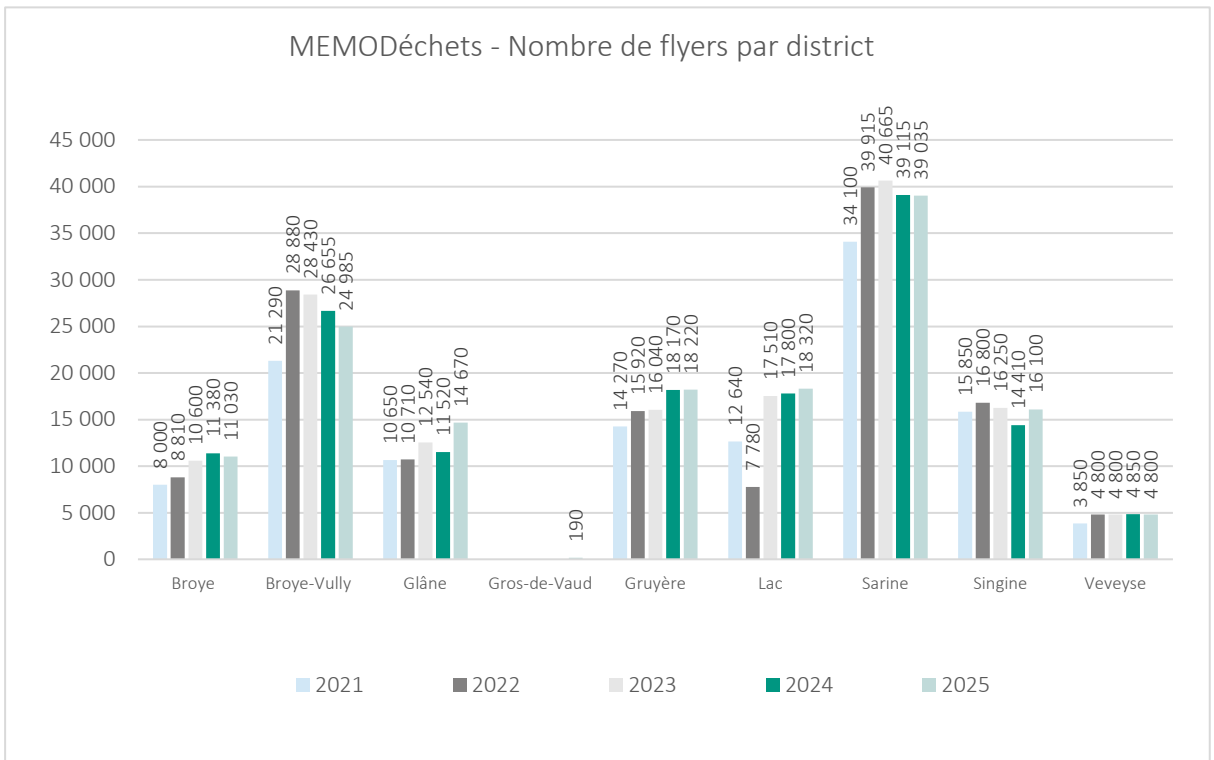


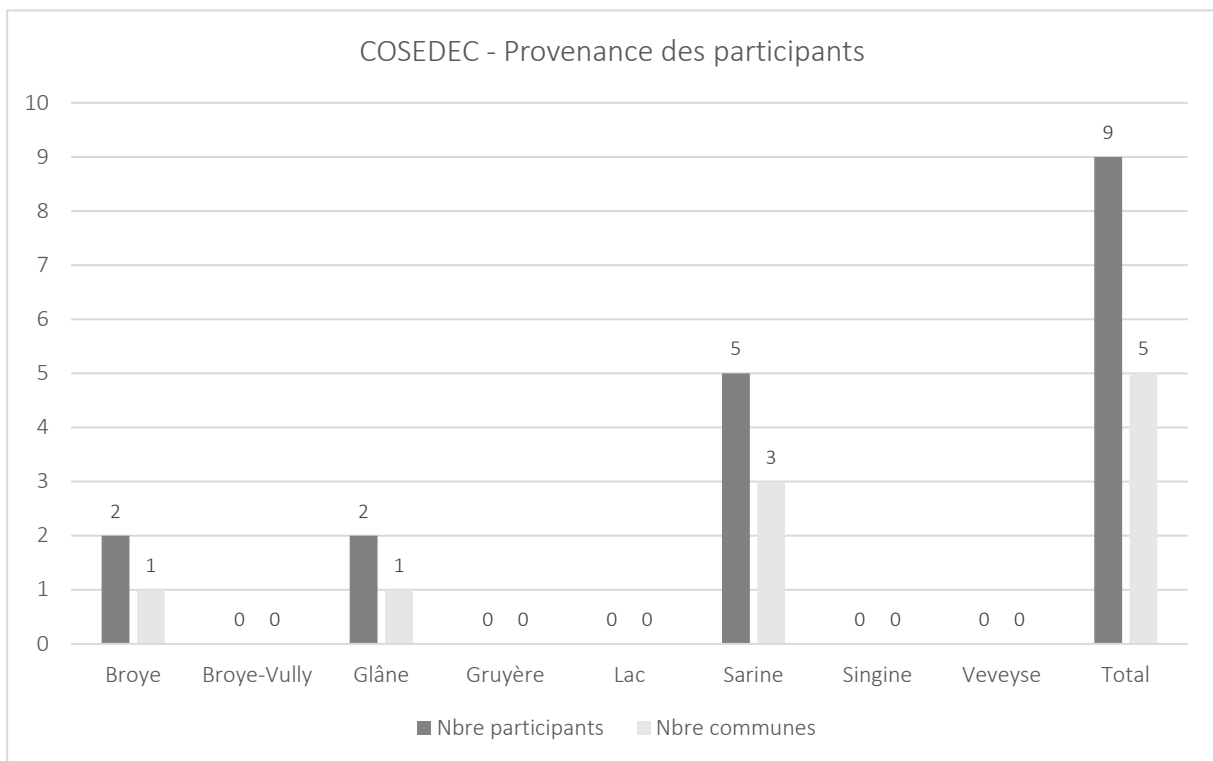
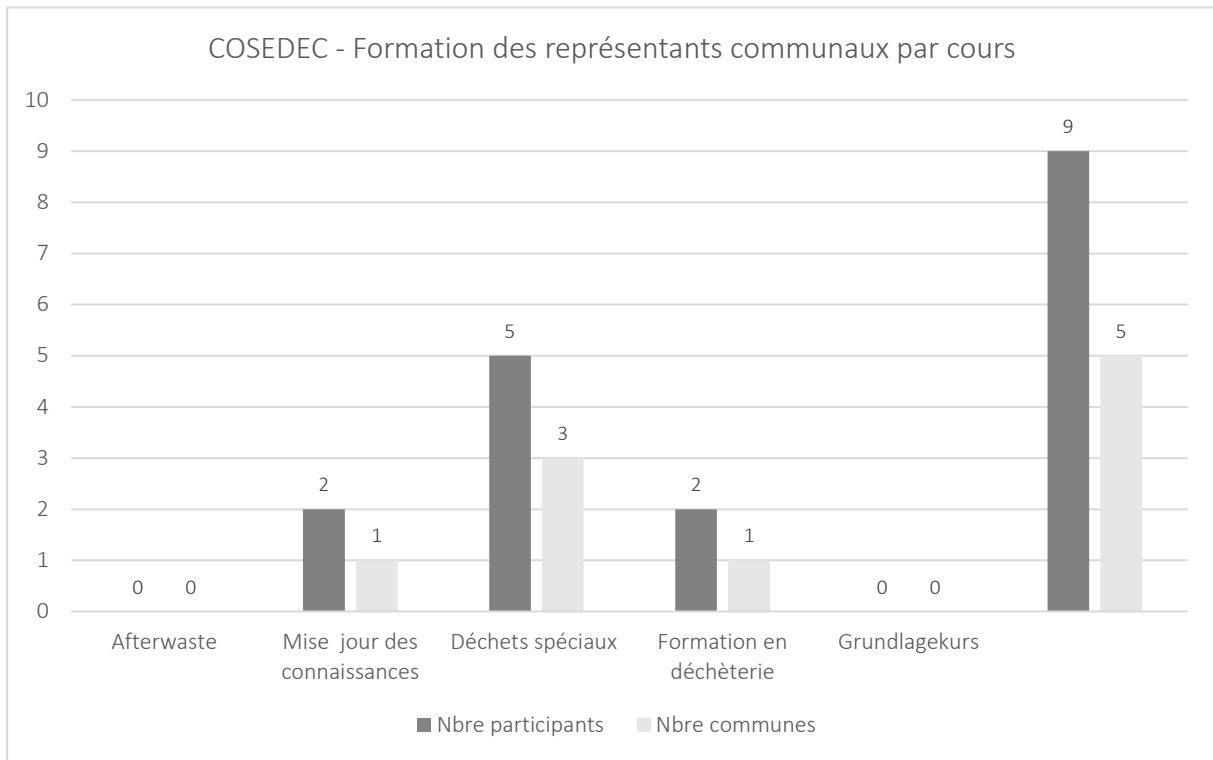
Looping

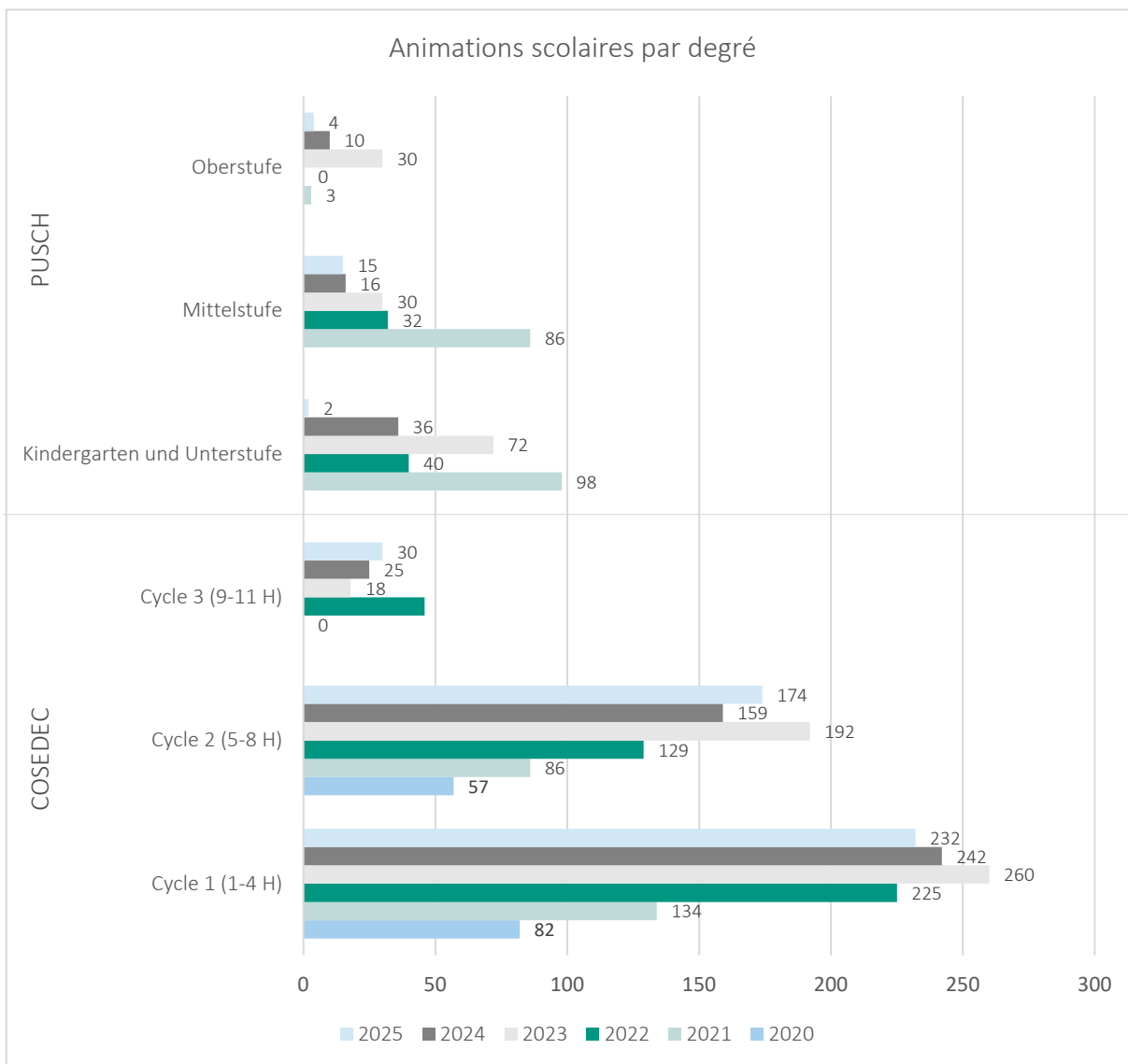
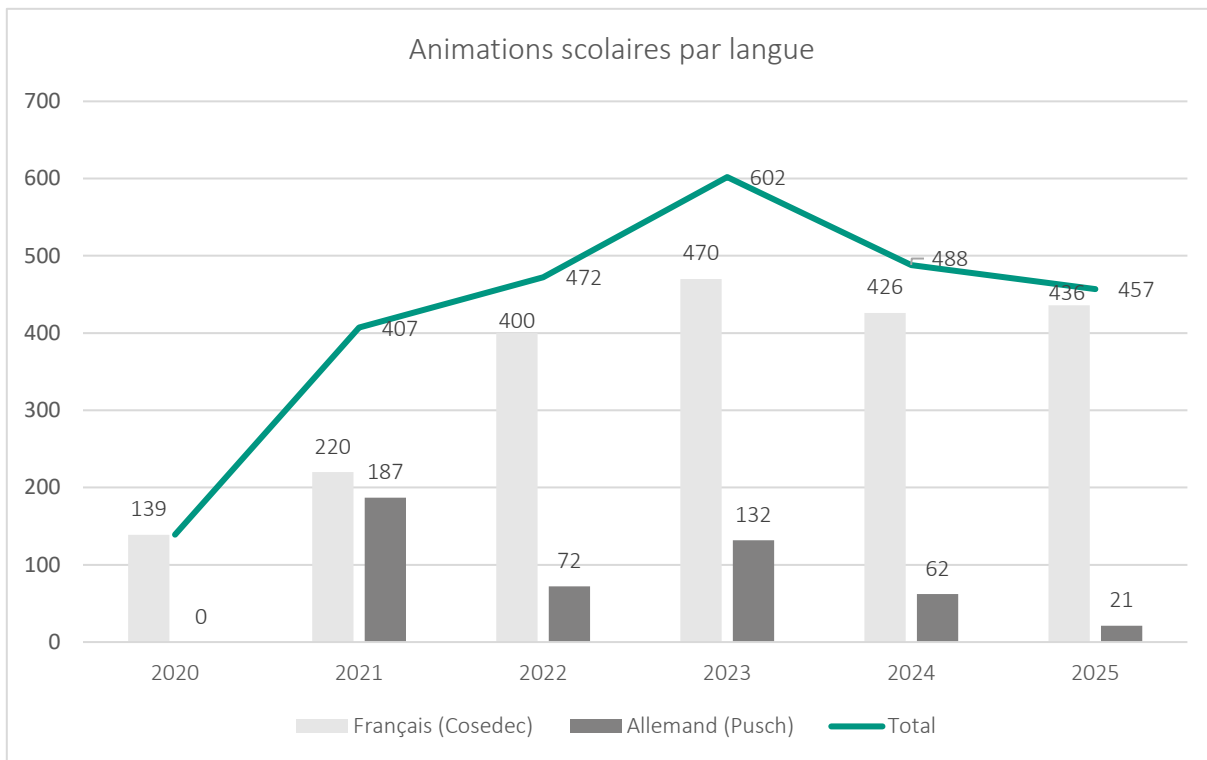




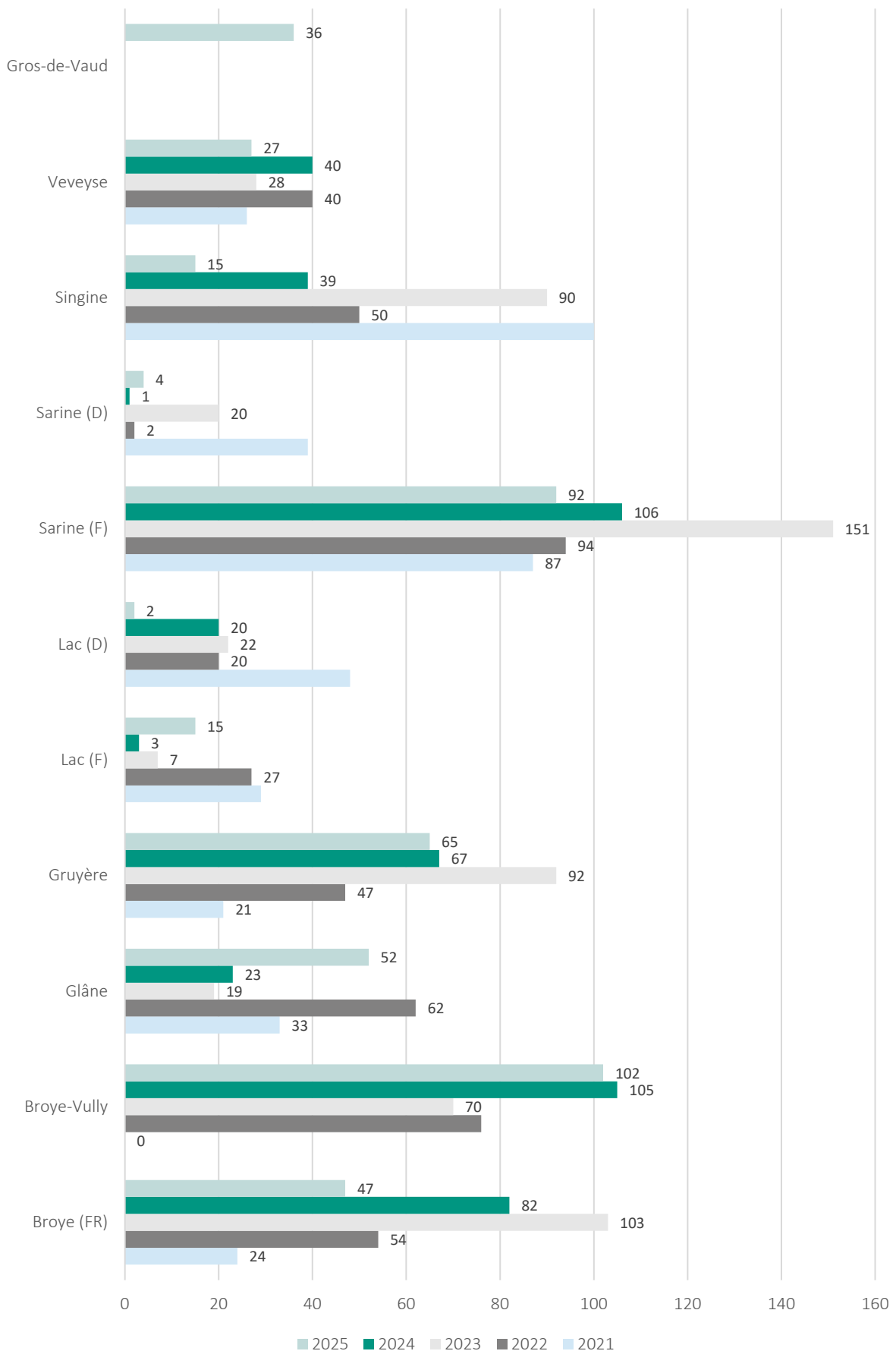








Animations scolaires par district



SAIDF SA

Route de Châtillon 70
CH-1725 Posieux

T +41 26 409 73 33
info@saidef.ch
www.saidef.ch

CONCEPTION GRAPHIQUE

SAIDF SA

TRADUCTION

SAIDF SA
Interserv SA Lausanne

IMAGES ET ILLUSTRATIONS

SAIDF SA
Stéphane Schmutz | www.stemutz.ch | ¹
Stéfan Dolder | B+T Engineering AG | ²
Dr. Flavio Bettoni | Ramboll AG | ³
Florence Gross | Jamboree Productions GmbH | ⁴

1 P. 3, 6 - Direction, 8, 10, 15, 20, 27, 28, 41, 48

2 P. 23 - Chaudière

3 P. 25 - Nouvelle fosse IBS

4 P. 4, 6 - Conseil d'administration